

Ce document est extrait de la base de données textuelles Frantext réalisée par l'Institut National de la Langue Française (INaLF)

[Le] commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre  
[Document électronique] : ouvrage élémentaire / par M. l'abbé de Condillac

p1

*le commerce et le gouvernement considérés  
relativement l'un à l'autre d'après des  
suppositions.*

presqu' entièrement semblables les uns aux autres par les besoins qui sont une suite de notre conformation, nous différons sur-tout par les besoins qui sont une suite de nos habitudes, et qui, se multipliant à proportion du progrès des arts, développent par degrés notre sensibilité et notre intelligence. Bornés aux besoins que j' ai nommés naturels, les peuples sont comme abrutis. Il semble que rien n' appelle leurs regards :

p2

à peine sont-ils capables de faire quelques observations. Mais leur vue se porte sur de nouveaux objets, à mesure qu' ils se font de nouveaux besoins. Ils remarquent ce qu' ils ne remarquoient pas auparavant. On diroit que les choses ne commencent à exister pour eux, qu' au moment où ils ont un intérêt à savoir qu' elles existent.

Quelqu' avantageux que soit ce progrès, il seroit dangereux pour un peuple de se piquer de trop de sensibilité, et de n' avoir une surabondance d' esprit que pour l' appliquer à des choses frivoles. Voilà cependant ce qui arrive par-tout où les besoins se multiplient à l' excès. Alors, jouet plus que jamais des circonstances qui changent continuellement, un peuple change continuellement lui-même, et s' applaudit de tous ses changemens. Ses usages se combattent, se détruisent, se reproduisent, se transforment : toujours différent de lui-même, il ne sait jamais ce qu' il est. Il se conduit au hasard d' après ses habitudes, ses opinions, ses préjugés. Il ne songe point à se réformer : il ne pense pas en

# **Livros Grátis**

<http://www.livrosgratis.com.br>

Milhares de livros grátis para download.

avoir besoin. Préoccupé de ce qu' il croit être, les loix ou les abus, l' ordre ou le désordre, tout semble lui être égal ; et son illusion est telle, qu' il

p3

s' imagine voir sa prospérité dans les choses mêmes qui prouvent sa décadence. Est-ce en combattant directement les usages d' un pareil peuple, qu' on pourroit se flatter de l' éclairer ? Il est trop aveuglé, et ses yeux se refuseroient à la lumière, dès qu' elle lui montreroit des vérités qu' il ne veut pas voir. Afin donc qu' il jugeât de ses erreurs, il faudroit qu' il ignorât que ce sont les siennes. Or on pourroit, par des suppositions, essayer de les lui montrer dans d' autres peuples, où il auroit quelque peine à se reconnoître. On pourroit au moins lui faire voir sensiblement les avantages dont il se prive, si on lui faisoit remarquer ceux dont jouiroit un peuple qui n' auroit pas ses préjugés. C' est ce que je me propose dans cette seconde partie. Cette méthode est d' ailleurs l' unique moyen de simplifier les questions trop compliquées qui se font sur le commerce, considéré par rapport au gouvernement ; et il faut les simplifier, si on veut les traiter avec précision.

## CHAPITRE 1

p4

*répartition des richesses, lorsque le commerce jouit d' une liberté entière et permanente.*

je suppose que le pays qu' occupe notre peuplade, est grand comme l' Angleterre, la France, l' Espagne, ou comme ces trois royaumes ensemble. Il faut qu' il ait une certaine étendue, et que le commerce trouve un fonds considérable dans la variété des productions que les provinces auront besoin d' échanger. Ce pays est rempli de hameaux, de villages, de bourgs, de villes. C' est une multitude de cités libres, qui se gouvernent à-peu-près par les mêmes loix ; et qui se souvenant de leur origine, se regardent comme une seule et même famille, quoiqu' elles forment déjà plusieurs peuples. Tous ces peuples, occupés de l' agriculture et des

arts qui s' y rapportent, ou qui tendent à la faire fleurir, menent une vie simple, et vivent en paix.

p5

Les magistratures sont, pour les citoyens, le dernier terme de l' ambition, et aucun d' eux n' a encore imaginé d' aspirer à la tyrannie.

Ces peuples ne connoissent ni les péages, ni les douanes, ni les impôts arbitraires, ni les privileges, ni les polices qui gênent la liberté.

Chez eux, chacun fait ce qu' il veut, et jouit librement des fruits de son travail.

Enfin ils n' ont point d' ennemis, puisque nous les avons placés dans un pays inaccessible à toute nation étrangere.

Voilà les suppositions d' après lesquelles on peut se faire une idée de ce que j' entends par un commerce qui jouit d' une liberté entiere. Il s' agissoit uniquement de bien déterminer cette idée ; et il importe peu que quelqu' unes de ces suppositions ne paroissent pas vraisemblables.

Pour faire fleurir le commerce dans toutes les provinces où je répands des cités, il faut que, réciproquement de l' une dans l' autre, le surabondant se verse sans obstacle, et qu' il supplée à ce qui manque dans les lieux où il se répand. C' est une espece de flux et de reflux, où les choses se balancent par un mouvement alternatif, et tendent à se mettre au niveau.

p6

Chez les peuples que nous observons, la nature seule peut opposer des obstacles au commerce, et on les leve, ou du moins on les diminue. On facilite la navigation sur les rivières, on creuse des canaux, on fait des chemins. Ces ouvrages qui nous étonnent, parce que nous qui ne faisons rien qu' à force d' argent, nous sommes rarement assez riches pour les entreprendre, coûtent peu à une nation sobre qui a des bras. Elle y voit son intérêt ; elle sent qu' elle travaille pour elle ; et elle exécute les plus grandes choses. Elle n' est pas dans la nécessité d' imposer des taxes, parce que tous contribuent volontairement, l' un de son travail, l' autre de ses denrées, pour fournir à la subsistance des travailleurs.

Le transport des marchandises se fait donc avec le moins de frais possibles. Par-tout on a des débouchés pour faire sortir les choses surabondantes :

par-tout ces débouchés sont autant de portes pour faire arriver les choses nécessaires ; et, par conséquent, les échanges, entre toutes les provinces, se font toujours avec une facilité égale, autant du moins que la nature du sol le permet. S' il y a quelque différence, elle vient uniquement des obstacles que la nature a mis,

p7

et qu' il n' a pas été possible d' applanir également par-tout. Mais où il y a plus d' obstacles, il y a aussi plus d' industrie ; et l' art semble réparer les torts de la nature. Voyons comment, dans un pays tel que celui que je viens de supposer, les richesses se répandent naturellement par-tout.

Les campagnes, abondantes chacune en divers genres de productions, sont proprement la première source des richesses.

Dans les bourgs, dans les villages, dans les hameaux, dans les fermes même, on travaille les matières premières pour les rendre propres aux usages du colon qui cultive son champ, ou du fermier qui cultive le champ d' un autre. On y fait des charrues, des jougs, des charriots, des tombereaux, des pioches, des beches ; de grosses toiles, de gros draps, et autres ouvrages qui demandent peu d' art, et qui se consomment aux environs des lieux où ils se fabriquent.

Ces manufactures, quelque grossières qu' elles soient, donnent une nouvelle valeur aux matières premières. Elles sont donc autant de canaux, par où la source des richesses se distribue, pour se répandre de côté et d' autre à une certaine distance.

p8

Je dis à *une certaine distance* , parce que les ouvrages qui sortent de ces manufactures, ne sont un fonds de commerce, que pour le canton où elles sont établies. De peu de valeur en eux-mêmes, et devenus chers par les frais de transport, ils ne feroient pas de débit dans les lieux éloignés où on en fait de semblables.

Les richesses des villes consistent dans les revenus des propriétaires et dans l' industrie des habitans, industrie dont le revenu est en argent. Ainsi c' est l' argent qui fait la principale richesse des villes, comme les productions font la principale richesse des

campagnes.

C' est dans les villes que se font les plus grandes consommations. C' est le lieu où les artisans, les plus habiles en tous genres, érigent des manufactures de prix. Ce sont des marchés toujours subsistants, où l' on vient des campagnes acheter les ouvrages qui ne se font pas dans les villages, ou qui ne s' y font pas aussi bien. Voilà les canaux où les richesses en argent circulent en plus grande abondance.

Si l' industrie, dans une ville, n' étoit payée que par les propriétaires qui l' habitent, elle n' augmenteroit pas la quantité d' argent qui y circule. Cependant elle

p9

le feroit circuler avec plus de vitesse, et cette vitesse rendroit la même quantité d' argent équivalente à une plus grande.

Mais si, comme nous venons de le remarquer, les ouvrages qui se font dans les campagnes, ne sont pas de nature à être vendus au loin, il n' en est pas de même de ceux qui sortent des manufactures, établies dans les villes. Comme ils sont d' un plus grand prix, l' augmentation, occasionnée par les frais de transport, est peu de chose par comparaison à ce prix. Les artisans ne sont donc pas réduits à n' être payés que par les propriétaires des villes qu' ils habitent. L' argent leur arrive de tous les lieux où leurs ouvrages sont recherchés. Ce sont eux proprement qui creusent les canaux, par où les richesses concourent dans les villes ; canaux qui forment plus de branches et des branches plus étendues, à mesure que l' industrie fait des progrès. Telle est donc en général la répartition des richesses entre les campagnes et les villes : c' est que les campagnes sont riches en productions par le travail du laboureur ; et que les villes sont riches en argent par les revenus des propriétaires et par l' industrie des

p10

artisans. Mais de campagne en campagne, et de ville en ville, cette répartition ne se fait pas, et ne peut pas se faire d' une manière égale.

Le laboureur observe les denrées qui sont de débit. Plus on lui en demande, plus il en demande lui-même aux champs qu' il cultive, et il applique toute son industrie à mettre en valeur chaque espece

de terrain. Les campagnes, voisines des principales villes, où l' on consomme davantage, sont donc les plus riches en productions.

Dans les campagnes éloignées, cette richesse sera en raison du plus ou moins de facilité à transporter les denrées dans les principales villes. Quelque soin qu' on ait donné à faire des chemins, à creuser des canaux, à rendre les rivières navigables, il n' a pas été possible d' ouvrir par-tout des débouchés également commodes. La nature opposoit souvent des obstacles, qui, même après avoir été aplanis, occasionnoient encore de grands frais pour le transport des marchandises.

Il n' est pas de l' intérêt du laboureur d' avoir des denrées au-delà de ce qui s' en consomme. Les provinces où l' exportation est moins facile, seront donc moins riches en productions. Moins

p11

riches, dis-je, par comparaison avec les autres ; mais assez riches pour elles-mêmes, parce qu' elles en auront autant qu' il en faut à leur consommation. Dans les provinces dont le sol sera le plus ingrat, les habitants seront plus laborieux, et auront plus d' industrie. Ils mettront en valeur jusqu' aux rochers, qu' ils couvriront de productions. Dans les saisons, où ils n' auront pas assez d' ouvrages chez eux, ils en iront chercher dans les provinces voisines. Ils reviendront dans leurs villages, avec des profits qui les mettront en état de former quelques petites entreprises. Ils augmenteront le nombre de leurs bestiaux ; ils défricheront quelques morceaux de terre ; et ils érigeront des manufactures communes, pour mettre eux-mêmes en oeuvre les matières premières de leur sol. C' est ainsi que les provinces les moins fertiles pourront, à proportion de leur étendue, être presque aussi peuplées que les autres.

Les villes ne sont pas toutes dans une situation également favorable au commerce, parce que toutes n' ont pas les mêmes moyens pour communiquer au loin. Il ne peut pas y avoir par-tout de grandes rivières, des canaux de communication

p12

et des chemins praticables. Il y aura donc des villes d' un plus grand abord, plus marchandes, par

conséquent, et plus peuplées. Ce sont les principales.

Si une cité conquéroit toutes les autres, sa ville, siège alors de la souveraineté, seroit la capitale, et pourroit se peupler au point qu' elle renfermeroit la vingtieme partie des citoyens. Nous verrons ailleurs ce qu' une pareille capitale doit produire dans un état. Mais il n' y en a point encore chez les peuples sortis de notre peuplade. Jusqu' à présent ils n' ont été occupés qu' à se gouverner chacun séparément, et aucun d' eux n' a eu occasion de découvrir qu' il pourroit faire des conquêtes. Il faut bien des circonstances pour préparer à un peuple les moyens de conquérir ; et quand toutes ces circonstances se sont réunies, il n' ambitionne de dominer au loin, que lorsqu' ayant fait des conquêtes sans dessein, il juge qu' il en peut faire : cette ambition n' est donc pas la premiere idée qui s' offre à lui.

Toutes les cités, par conséquent, sont libres et indépendantes ; et si nous les considérons dans un temps où les dissensions ne les ont pas encore armées les unes contre les autres, nous jugerons

p13

que leurs villes communiquent entr' elles sans obstacles.

Dans cette supposition, les richesses se répartissent entre les villes, en raison de la consommation qui s' y fait.

Dans les principales, qui renferment une grande population, et qui comptent parmi les citoyens beaucoup de riches propriétaires, il y aura un grand concours d' artisans et de marchands de toutes especes, et l' argent y circulera avec plus de vîtesse et en plus grande quantité.

Dans les moindres villes, il y aura moins de richesses, ou moins d' argent dans la circulation ; parce qu' étant moins peuplées, elles consommeront moins, et que consommant moins, elles n' auront ni autant d' artisans, ni autant de marchands.

Mais quoique plus ou moins riches en argent, toutes les villes sont dans l' abondance des choses dont elles se sont fait des besoins ; parce que dans toutes, la population est en proportion avec les subsistances qu' elles peuvent se procurer. Les moins riches ne se sont formées, que parce qu' elles ont trouvé de quoi subsister dans les lieux où elles se sont établies. Or elles y trouvent tous les jours d' autant plus de quoi subsister, que leurs



p14

citoyens ont tous les jours plus d' industrie, et que cette industrie n' est arrêtée par aucun obstacle. Concluons que la répartition des richesses entre les villes n' en condamne aucune à manquer des choses qui lui sont nécessaires. Comparées les unes aux autres, elles sont plus ou moins riches en argent, comme elles sont plus ou moins peuplées, mais l' abondance est dans toutes.

Après avoir vu quelles sont les richesses des provinces, des campagnes, et des villes, il nous reste à observer la répartition qui doit s' en faire entre les citoyens. Ils n' ont qu' un moyen de s' enrichir, le commerce.

Or nous avons distingué le commerce de productions, qui est celui du colon et du fermier, le commerce de manufactures qui est celui de l' artisan, et le commerce de commission qui est celui du marchand. Dans toutes ces especes de commerce, on ne gagne qu' à proportion du haut prix qu' on peut mettre aux choses qu' on vend. Ce sera donc d' après ces prix que se fera la répartition des richesses entre les commerçants. Si, sous prétexte d' approvisionner les villes, des compagnies privilégiées

p15

avoient seules la permission d' y apporter des bleds, on conçoit qu' elles s' enrichiroient promptement et prodigieusement. Dans les campagnes où les récoltes auroient été abondantes, elles acheteroient les bleds au plus bas prix, parce qu' on ne les pourroit livrer qu' à elles ; et bientôt après elles les vendroient au plus haut, parce qu' en les retenant dans leurs magasins pour n' en mettre jamais en vente qu' une quantité au-dessous de la consommation, elles occasionneroient la disette, dans les lieux mêmes où étoit l' abondance. Ce monopole n' est pas connu dans nos cités.

Comme chacun a la liberté de vendre à qui il veut, et quand il veut, ce sont les vendeurs et les acheteurs qui décident uniquement et librement du prix de chaque chose.

Ce prix, comme nous l' avons vu, haussera ou baissera d' un marché à l' autre. Cependant si on excepte les cas de grande abondance ou de grande disette, les prix varieront en général peu sensiblement, parce que la concurrence sera toujours à-peu-près la même. Encore est-il rare, quand le commerce est libre, que le passage de l' abondance à la disette cause une

variation considérable dans les prix.

p16

Cela arriveroit, si toutes les provinces éprouvoient à la fois dans une année la même abondance, et la même disette dans une autre. C' est ce qui ne peut pas avoir lieu dans un pays d' une certaine étendue, dont les parties sont à des expositions différentes.

D' ordinaire quand une province est dans la disette, une autre est dans l' abondance.

Or l' abondance dans une province y fait baisser fort peu le prix des denrées, lorsque le commerce a la liberté d' exporter le surabondant.

De même la disette en fait peu hausser le prix dans une autre, où le commerce ne tarde pas d' apporter l' abondance.

Ce n' est donc pas à proportion d' une abondance ou d' une disette locale que les prix varient plus sensiblement : c' est plutôt à proportion que le commerce a moins de liberté. Aussi avons-nous fait voir que, lorsque la liberté est entière et permanente, les choses tendent à se rendre également communes par-tout, et qu' en conséquence elles se mettent par-tout au même prix, ou à peu-près.

Quelle que soit donc cette variation, les richesses, entre ceux qui font le commerce de productions, ne pourront

p17

pas se répartir bien inégalement, chez des peuples où ce commerce jouit d' une liberté entière, et où, par conséquent, la concurrence des vendeurs et des acheteurs est la seule règle des prix.

Il ne sera donc pas au pouvoir de quelques colons ou fermiers de vendre leurs denrées autant qu' ils voudront. Le prix du marché sera nécessairement le prix de tous ; et ils se forceront mutuellement à se contenter des mêmes profits.

Dans cet état des choses, le commerce de productions n' enrichira pas les uns aux dépens des autres, parce qu' aucun ne gagnera trop, et que tous gagneront. Tous participeront aux jouissances auxquelles l' usage leur donne des droits ; et si quelques-uns, plus industriels, vivent dans une plus grande aisance, les autres ne tomberont pas dans la misère ; parce que, pour subsister, il suffira de travailler comme on

travaille communément. Il ne faut pas craindre que les prix du marché en privent aucun des profits qu' il doit faire. Pour que cela arrivât, il faudroit que tous les cultivateurs consentissent à vendre à perte, ce qui ne peut pas être. Le commerce de manufactures répartira les richesses de la même maniere.

p18

La concurrence réglera le salaire des artisans, suivant le genre des ouvrages. Les uns gagneront plus, les autres moins. Mais tous subsisteront, et chacun, dans son métier, se contentera de jouir des choses dont jouissent en général ceux qui le font concurremment avec lui.

Il en sera du commerce de commission, comme des deux autres, puisque la concurrence réglera le salaire des marchands.

Si les marchandises venoient d' un pays étranger et éloigné, on ignorerait, dans nos cités, ce qu' elles ont coûté sur les lieux ; et les marchands, qui se prévaudroient de cette ignorance, pourroient faire de grands profits, sur-tout lorsqu' ils auroient peu de concurrens. Mais d' après nos suppositions, cet inconvénient n' est pas à craindre. Puisque nos cités ne commercent qu' entr' elles, les marchandises qu' on met en vente, sont des productions de leur sol, ou des ouvrages de leurs manufactures ; c' est-à-dire, des choses dont les prix, connus de tout le monde, sont toujours réglés par la concurrence.

En prouvant dans la premiere partie de cet ouvrage que le vrai prix est le même au marché commun où toutes les

p19

nations viennent librement vendre et acheter, j' ai remarqué que ce prix est plus haut ou plus bas pour elles, suivant qu' elles sont éloignées ou voisines du marché commun.

Les prix ne seront donc pas les mêmes par-tout où nos cités se sont établies. Premièrement ils seront plus haut dans les villes que dans les campagnes. C' est qu' outre le salaire dû aux marchands, on leur doit encore les frais de voiture, et un dédommagement pour les risques qu' ils ont courus.

En second lieu, les prix seront plus haut dans les principales villes, parce qu' on y fait de plus

grandes consommations. On y est mieux nourri, mieux vêtu, mieux logé, mieux meublé. Or plus on consomme, plus on demande ; et plus on demande, plus, toutes choses d' ailleurs égales, on achete à haut prix. D' ailleurs il faudra aller chercher les productions dans une plus grande étendue de pays, à proportion que les consommations seront plus grandes. Il y aura donc plus de risques et plus de frais de voiture à payer. Mais enfin, quoique les prix ne soient pas les mêmes par-tout, ils seront par-tout réglés par la concurrence : par-tout

p20

ils seront ce qu' ils doivent être, et les richesses se répartiront avec peu d' inégalité parmi ceux qui concourront dans le même genre de commerce. Chacun aura de quoi subsister suivant sa condition, et personne ne pourra s' enrichir beaucoup plus que ses concurrents. Celui qui n' aura pas assez de revenu en argent pour vivre dans une ville, en aura assez en productions pour vivre dans une campagne : l' ouvrier, qui n' aura aucune espece de revenu, trouvera sa subsistance dans un salaire proportionné au prix des denrées ; et parce que personne ne pourra s' enrichir exclusivement, personne aussi ne pourra tomber dans la misere. Je conçois qu' aujourd' hui un négociant qui gagne quarante ou cinquante pour cent, accumulera de grandes richesses, si, continuant de vivre avec la sobriété dont il s' est fait une habitude, il remet, chaque année dans le commerce, la plus grande partie de ses profits. Ce n' est donc pas parce qu' il dépense peu, qu' il s' enrichit : c' est parce qu' il gagne beaucoup ; et s' il gagnoit peu, il ne s' enrichiroit pas, quelle que fût d' ailleurs son économie. Mais chez les peuples que nous observons, les gains se borneront à procurer aux marchands

p21

l' usage des choses nécessaires à leur état. Il n' y a qu' une classe de citoyens que l' économie pourroit enrichir, ce sont les propriétaires. En économisant sur leurs revenus, ils mettroient leurs terres en plus grande valeur, et il est à desirer qu' ils le fassent. Cette maniere de s' enrichir feroit subsister, avec plus d' aisance, les journaliers

auxquels ils donneroient du travail ; et elle seroit avantageuse à l' état, auquel elle fourniroit des productions en plus grande abondance. Mais ce ne peut être que très-lentement qu' on acquiert des richesses par cette voie, et elles sont nécessairement bornées.

Tout concourt donc chez les peuples que nous avons supposés, à mettre des bornes à la fortune des particuliers ; il semble qu' ils ne doivent pas connoître la passion de l' argent. Chez eux chacun a le nécessaire : un grand nombre vit dans l' aisance : peu sont riches ; personne n' est opulent. C' est ce que doit naturellement produire la liberté du commerce, lorsqu' elle met chaque chose à son vrai prix, et qu' elle proportionne les salaires au prix des subsistances.

p22

## CHAPITRE 2

*circulation des richesses lorsque le commerce jouit d' une liberté entiere.*

les arts multiplient les choses de seconde nécessité, ils les perfectionnent ; et à proportion de leurs progrès, ils mettent dans le commerce une plus grande quantité de marchandises, et des marchandises d' un plus haut prix.

Nous avons vu des manufactures jusques dans des villages ; mais ce sont des manufactures qui ne vendent pas au loin, et qui, par conséquent, ne font circuler les richesses que dans les lieux où elles sont établies.

C' est donc aux manufactures érigées dans les villes, à produire une circulation générale parmi toutes nos cités. Les ouvrages qui en sortent, faits pour être recherchés par-tout, se vendent par-tout ; et le commerce qu' on en fait, occasionne de toutes parts une suite d' échanges qui met tout en valeur.

Je nomme *marchandes* les provinces où il y a des manufactures de cette espece,

p23

et *agricoles* celles où il n' y en a pas.

Observons le commerce entre les unes et les autres. Si une province agricole achete des draps et des

toiles avec le surabondant de ses productions, ou avec une quantité d'argent équivalente à ce surabondant, elle fait un commerce avantageux. Car en livrant le surabondant de ses productions, elle abandonne une chose qui lui est inutile ; et en livrant une somme équivalente, elle abandonne un argent avec lequel on achètera ce surabondant, et qui, par conséquent, lui rentrera.

Ce commerce est également avantageux aux provinces marchandes, soit qu'on les paie en productions, soit qu'on les paie en argent. Car elles ont besoin de ces productions et de cet argent pour leur subsistance, et pour l'entretien de leurs manufactures. Il arrivera souvent qu'elles subsisteront en partie du produit des provinces agricoles ; mais celles-ci n'en souffriront pas, si elles ne livrent jamais que leur surabondant.

Cette position respective des provinces assureroit à toutes la même abondance, si elle pouvoit toujours être la même.

Il n'est pas douteux que, dans les

p24

provinces marchandes, les manufactures ne nuisent plus ou moins à la culture des productions nécessaires à la subsistance de l'homme. On y cultivera, par préférence, les matières premières que les manufacturiers sont dans l'usage de payer à plus haut prix, et l'appas du gain portera les habitants à être artisans plutôt que laboureurs. Ces provinces seront donc forcées de porter leur argent dans les provinces agricoles, pour se pourvoir des denrées qui manqueront à leur subsistance ; et elles y en porteront d'autant plus, qu'elles se peupleront davantage. Or les manufactures, qui sont un attrait pour l'industrie, y feront venir tous les jours et de toutes parts de nouveaux habitants.

Les subsistances, dans une province marchande, ne sont donc pas en proportion avec la population.

Mais il lui est facile de remédier à cet inconvénient, puisqu'avec le produit de ses manufactures, elle peut acheter tout ce qui lui manque.

Plus les provinces marchandes ont besoin de subsistances, plus elles en demandent aux provinces agricoles ; et, par conséquent, elles y font fleurir l'agriculture. Par la même raison, moins les provinces agricoles ont de manufactures,

p25

plus elles les font fleurir dans les provinces marchandes. C' est ainsi que les unes manquant de ce qui est surabondant chez les autres, elles concourent toutes à leur avantage commun.

Cependant il y a un inconvénient pour une province agricole, c' est qu' il ne lui est pas possible de n' acheter jamais qu' en raison de son surabondant. En effet, chaque particulier ayant la liberté de disposer de son bien comme il lui plaît, par quels moyens pourroit-elle parvenir à régler ses dépenses dans cette proportion ? Pour les augmenter au-delà de son surabondant, ne suffira-t' il pas que l' usage, par exemple, des beaux draps et du beau linge, devienne plus commun ? Il faudra donc qu' elle livre une partie des denrées nécessaires à sa consommation, ou qu' elle donne une somme avec laquelle on viendra les acheter.

Dans un cas comme dans l' autre, il ne lui en restera pas assez : ce qui les fera monter à un prix plus haut, et ce qui forcera une partie des habitants à aller vivre ailleurs.

Plus elle consommera en draps et en toiles de prix, plus tout renchéra pour elle ; parce que les subsistances qu' elle sera obligée de donner en

p26

échange, deviendront tous les jours plus rares.

Cependant les draps et les toiles dont il se fait une plus grande consommation, renchérisent encore, et font passer une plus grande quantité d' argent dans les provinces marchandes.

Celles-ci, devenues plus riches, forment de nouvelles entreprises. Elles étendent leur commerce de plus en plus ; et elles appellent de toutes parts de nouveaux citoyens, parce qu' elles offrent à l' industrie de forts salaires. C' est ainsi qu' elles semblent devoir s' enrichir et se peupler aux dépens des provinces agricoles, et qu' elles paroissent en préparer la ruine. Mais elles ne la causeront pas. On jugera peut-être qu' il est indifférent pour l' état que les richesses et les hommes passent d' une province dans une autre, pourvu que la somme des richesses et des hommes se retrouve toujours la même. Cependant il ne faudroit pas, pour peupler davantage quelques provinces et pour les enrichir, faire des autres autant de déserts, ou n' y laisser qu' un peuple misérable. Si l' agriculture tomboit dans les provinces agricoles, parce qu' elles ne seroient plus ni assez peuplées ni assez riches,

p27

les provinces marchandes qui en auroient causé la ruine, se ruineroient elles-mêmes par contre-coup, parce qu'elles n'en pourroient rien tirer, et qu'elles n'y pourroient rien porter.

Tout sembleroit tendre à cette ruine générale, si le commerce de manufactures appartenoit aux provinces marchandes exclusivement.

Ce n'est pas ainsi qu'elles l'ont : on peut le partager avec elles, et on le partagera. à mesure donc qu'elles font tout renchérir, l'industrie se réveille dans les provinces agricoles, où l'on voudroit continuer de porter de beau linge et de beaux draps, et où l'on éprouve qu'il est tous les jours plus difficile d'en acheter au prix des provinces marchandes. Il leur est facile de juger combien il leur seroit avantageux d'avoir des manufactures chez elles, où la main d'oeuvre est à moins haut prix.

Or si, dans les provinces marchandes, il y a des manufactures florissantes, il y en a aussi qui le sont peu. L'appas du gain les a trop multipliées, et elles se nuisent par la concurrence. Il y a donc des manufacturiers intéressés à s'établir ailleurs. Ils passent dans les provinces agricoles, où ils sont appelés.

p28

Dans les commencements, ils ne font que des draps médiocres, parce qu'ils n'ont pas eu le choix des ouvriers ; les plus habiles étant restés dans les provinces marchandes, où de riches fabricans leur donnent de plus forts salaires.

Mais ils livrent leurs draps au plus bas prix possible, et ils en trouvent le débit dans un pays, où l'on n'est plus en général assez riche pour en acheter de plus beaux.

Peu-à-peu cependant ils forment de meilleurs ouvriers. Alors ils font des draps, qui le disputent en beauté à ceux des provinces marchandes ; et ils les vendent à un prix plus bas, parce que la main-d'oeuvre leur coûte peu, et qu'ils vivent avec beaucoup d'économie. Les provinces marchandes voient donc qu'une partie de leur commerce leur échappe. Pour le retenir, autant qu'il est en leur pouvoir, elles baissent le prix de leurs draps, de leurs toiles, etc. Elles y sont forcées par la concurrence des manufactures, érigées dans les provinces agricoles.

De la sorte, il y aura entre toutes les provinces un



balancement continuuel de richesses et de population ;  
balancement qui sera entretenu par l' industrie

p29

et par la concurrence, et qui sans arriver à un équilibre permanent, paroîtra toujours tendre, et en sera toujours fort près. Toutes, en un mot, seront riches et peuplées en raison de la fertilité de leur sol et de leur industrie.

Si une province croyoit s' enrichir, en s' occupant des moyens d' attirer et de retenir chez elle l' or et l' argent de toutes les autres, ce seroit de sa part une erreur aussi funeste que grossiere. Tout renchériroit bientôt pour elle : elle se dépeupleroit : elle seroit tôt ou tard forcée de répandre au dehors son or et son argent ; et elle ne sauroit plus comment le faire revenir, parce que, dans le renchérissement de toutes choses, elle auroit perdu ses manufactures, et qu' il lui faudroit bien du temps pour les rétablir.

Il faut donc que l' or et l' argent entre et sorte librement. C' est alors que les richesses se balanceront entre toutes les provinces : toutes seront dans l' abondance par échange de leur travail. Il est vrai que, lorsqu' une province est plus riche en métal, elle paroît avoir un avantage sur les autres. Comme le prix des productions de la terre et celui du travail sont évalués en argent, ils sont plus haut chez elle. Ils

p30

doubleront, par exemple, si elle a le double d' argent dans la circulation. Avec le produit d' un de ses arpens, qui sera évalué quatre onces d' argent, elle achètera le produit de deux arpens, qui, dans une autre province, ne rapporteront en argent que deux onces chacun. De même le produit du travail d' un de ses habitants, sera l' équivalent du produit du travail de deux habitants d' une autre province. Elle vendra, par conséquent, le double en argent ce qu' on achètera d' elle, et elle achètera la moitié moins ce qu' on lui vendra.

Cet avantage seroit réel et grand pour elle, si elle avoit le privilège exclusif du commerce de manufactures. Elle ne l' a pas. Si elle se croit plus riche, parce qu' elle a plus d' argent, elle est donc dans l' illusion.

En effet, les provinces lésées s' occuperont des moyens d' attirer l' argent chez elles, et y réussiront par le bon marché de leurs manufactures. Elles vendront beaucoup, tandis que la province riche en métal, vendra peu, ou ne vendra point ; et cependant elle achètera d' autant plus, qu' elle fera de plus grandes consommations. L' argent sortira donc de chez

elle, pour n' y plus rentrer, et il entrera chez les autres

p31

pour n' en plus sortir, ou du moins pour n' en sortir, que lorsqu' elles auront fait la même faute. Pour développer mes idées, j' ai été obligé de faire voir comment les provinces paroîtroient devoir s' enrichir les unes aux dépens des autres. C' est néanmoins ce qui ne peut pas arriver, quand on suppose qu' elles donnent au commerce une liberté entière et permanente. Car si la circulation des richesses peut alors se faire avec quelque inégalité, il ne faut pas craindre que cette inégalité puisse jamais aller jusqu' à mettre la misère en opposition avec l' opulence. Tous les peuples travailleront à l' exemple les uns des autres, parce que tous voudront participer aux mêmes avantages. Dans cette concurrence les manufactures tomberont peu-à-peu dans les provinces qu' elles auront enrichies, et où la main-d' oeuvre aura haussé ; pendant qu' elles se releveront dans d' autres provinces qu' elles doivent enrichir, et où le prix de la main-d' oeuvre est plus bas. Elles passeront de province en province. Par-tout elles déposeront une partie des richesses de la nation ; et le commerce sera comme un fleuve, qui se distribuerait dans une multitude de canaux, pour arroser successivement toutes les terres.

p32

Cette révolution ne s' achevera que pour recommencer. Lorsque, dans une province, le haut prix de la main-d' oeuvre commencera à faire tomber les manufactures, le bas prix les relèvera dans une autre. Elles seront donc alternativement plus ou moins riches. Mais parce qu' aucune ne le sera trop, aucune aussi ne sera pauvre. C' est que les richesses reflueront continuellement des unes dans les autres ; et que suivant les différentes pentes que le commerce leur fera prendre, elles se verseront successivement par-tout. Cette révolution sera sans inconvénients, parce qu' elle se fera naturellement et sans violence. C' est insensiblement que quelques provinces perdront une partie de leur commerce : c' est insensiblement que d' autres en recouvreront ce qu' elles auront perdu. La liberté a donc l' avantage de les garantir toutes de la pauvreté, et en

même-temps d' arrêter dans chacune le progrès des richesses, lorsque l' excès en ce genre pourroit nuire. Dans le commencement de ce chapitre, j' ai été obligé de distinguer deux sortes de provinces, les unes marchandes et les autres agricoles : mais on voit que, par la liberté du commerce, elles sont toutes en même-temps et agricoles

p33

et marchandes. C' est que, dans chacune, on s' occupe de tout, et qu' aucune ne connoît les préférences exclusives.

### CHAPITRE 3

*moeurs simples d' une nation isolée  
chez qui le commerce jouit d' une  
liberté entière.*

placés à-peu-près sous le même ciel, les peuples que nous observons, jouissent en général des mêmes productions ; seulement avec plus ou moins d' abondance, suivant la nature du sol et l' industrie des cultivateurs. Une denrée, rare dans une province, sera commune dans une autre, ou une denrée, commune ailleurs, sera rare.

Ces peuples ont, pour commercer entr' eux, un fonds dans les productions dont chacun d' eux surabonde ; et, à mesure du progrès des arts, ils ont un autre fonds dans leur industrie.

Ce double fonds leur fournit de quoi faire des échanges de toutes especes ; et par ces échanges, tous jouissent des

p34

mêmes productions et des mêmes commodités.

On jouit des mêmes productions, parce qu' avec le surabondant de celles qui croissent dans ses terres, on se procure celles qui n' y croissent pas.

On jouit des mêmes commodités, parce que ou l' on cultive les mêmes arts, ou l' on commerce avec ceux qui les cultivent.

Or ce sont les besoins que nous nous sommes faits, et les moyens que nous employons pour y satisfaire, qui sont nos coutumes, nos usages, nos habitudes, en un mot, nos moeurs.

Les besoins sont les mêmes pour tous les peuples que

nous supposons : les moyens d' y satisfaire sont aussi les mêmes. Les moeurs sont donc les mêmes encore. Pour leur donner de nouvelles moeurs, il faudroit donc transporter chez eux des productions étrangères à leur sol, ou des commodités étrangères à leurs arts.

Mais non-seulement ils ont les mêmes moeurs : je dis encore que leurs moeurs sont simples, et ne peuvent être que simples. C' est qu' il leur est impossible de connoître le luxe.

Nous avons vu que le luxe consiste dans ces jouissances qui sont le partage

p35

d' un petit nombre à l' exclusion du plus grand ; que ces jouissances n' ont lieu, qu' autant qu' on dédaigne les choses communes, pour rechercher les choses rares et d' un grand prix ; et qu' enfin les choses ne sont rares et d' un grand prix, que parce qu' elles viennent d' un pays éloigné, ou parce qu' elles sont travaillées avec beaucoup d' art.

Or, d' après nos suppositions, aucune rareté étrangere ne peut arriver chez les peuples que nous observons. Il ne sera pas plus en leur pouvoir de se procurer des ouvrages, auxquels un grand travail donneroit un grand prix. Comme personne ne seroit assez riche pour les payer, aucun artisan n' imaginera d' en faire.

Nous venons de prouver qu' il ne peut pas y avoir, chez de pareils peuples, de ces fortunes disproportionnées, qui se forment des dépouilles d' une multitude de familles réduites à la misere. Comment ce désordre pourroit-il avoir lieu dans un pays, où le commerce, seul moyen de se procurer de l' aisance, baisse et se relève alternativement d' une province à l' autre, et entretient par-tout les richesses à-peu-près au même niveau, ou tend continuellement à les y ramener ?

p36

Or dès que les richesses n' iront pas se perdre dans un petit nombre de familles, il n' y aura pas de ces jouissances exclusives, qui insultent à la misere publique, et qui semblent effacer du nombre des hommes la plus grande partie des citoyens. Je ne veux pas dire que tous participeront également aux mêmes jouissances ; sans doute que tous, par

exemple, ne porteront pas du drap d' une égale finesse : mais tous porteront du drap. Chacun, suivant son état, jouira des commodités que procurent les arts. Chacun sera dans l' abondance et dans l' aisance, parce que tous auront l' usage des choses dont leur condition leur permet de se faire des besoins ; et si les fortunes ne sont pas égales, ce sera uniquement parce que les talents ne sont pas égaux. Mais encore un coup, personne ne pourra faire des dépenses excessives, parce que personne ne pourra s' enrichir exclusivement.

Je ne vois qu' un moyen pour introduire le luxe parmi ces peuples, ce seroit de substituer des privileges exclusifs à la liberté du commerce. Alors il y auroit bientôt une grande disproportion entre les fortunes ; et des choses, auparavant communes, deviendroient rares par le haut prix auquel elles seroient portées.

p37

En pareil cas, le verre et la faïence, par exemple, seroient un luxe ; et c' est ainsi que la porcelaine et les glaces en sont un chez nous.

#### CHAPITRE 4

*atteintes portées au commerce : guerres.*

nous avons vu ce que peut la liberté. Il est temps de semer la dissension parmi nos peuples, et de mettre des gênes au commerce : nos suppositions en seront plus vraisemblables.

Divisés par des guerres, ils forment plusieurs nations qui ont des intérêts contraires.

Or si nous pouvons supposer que chacune de ces nations commerce librement chez elle, nous ne pouvons plus supposer qu' elles commercent toutes librement les unes avec les autres.

Le commerce extérieur, toujours gêné et quelquefois suspendu, sera d' autant moins florissant, qu' il sera plus dispendieux, soit par les pertes auxquelles il exposera, soit par les efforts qu' on fera pour le soutenir.

p38

Ces nations se nuisent donc mutuellement : premièrement, parce qu' elles se privent chacune des avantages qu' elles se procuroient les unes aux autres

par des échanges.

En second lieu, elles se nuisent encore, parce qu'elles dévastent réciproquement leurs terres. à chaque fois qu'elles prennent les armes, elles détruisent un fonds de richesses qu'elles auroient mis dans la circulation, et qui ne peut plus y être. Il y aura des champs que la guerre ne permettra pas d'ensemencer : il y en aura d'autres, où elle ne laissera point de récoltes à faire. Les productions diminueront, par conséquent, et avec elles la population.

Je veux que quelques-unes de ces nations se couvrent de gloire, de cette gloire que les peuples, dans leur stupidité, attachent aux conquêtes, et que les historiens, plus stupides encore, aiment à célébrer jusqu'au point d'ennuyer le lecteur : quel sera leur avantage ? Elles régneront au loin dans des pays autrefois peuplés et fertiles, et aujourd'hui en partie déserts et incultes. Car ce n'est qu'en exterminant qu'elles assureront leur domination sur des peuples auparavant libres. Supposons que nos cités soient réduites à quatre nations ennemies, qui

p39

sont à-peu-près également puissantes, ou qui cherchent à se maintenir dans une espèce d'équilibre. Sont-elles également puissantes ? Elles se nuiront également.

Cherchent-elles à se maintenir dans une espèce d'équilibre ? Elles se réuniront deux ou trois contre une puissance, dont la prépondérance menace de les assujettir, et elles se nuiront encore. La guerre coûtera des provinces à la nation même qui aura fait des conquêtes. Car je regarde, comme perdues, les provinces où la population et la culture auront été ruinées ou considérablement détériorées. En effet, un empire, qui se dépeuplerait et qui tomberait en friches, n'en serait pas plus grand pour avoir reculé ses bornes.

Mais cet équilibre, parviendra-t-on à l'établir ? Jamais : on ne fera que de fausses démarches, et l'inquiétude paraîtra l'unique cause motrice des puissances : elles se livreront avec confiance aux projets les plus ruineux, pour les exécuter d'une manière plus ruineuse encore.

Or, dans ce désordre, les terres seront-elles aussi riches en productions, que lorsqu'elles étoient partagées entre une multitude de cités paisibles ? Elles

le seront d' autant moins, que la guerre ôtant toute liberté au commerce, le surabondant cessera de passer réciproquement d' une nation chez l' autre. Il ne se consommera donc plus : or dès qu' il cessera de se consommer, il cessera de se reproduire.

Pendant que l' agriculture se dégradera, plusieurs manufactures tomberont ; et celles qui subsisteront encore, n' auront plus le même débit. Elles ne pourront d' ordinaire vendre qu' à la nation chez qui elles seront établies ; et elles lui vendront moins, parce que cette nation sera elle-même moins riche. On dira sans doute que ces peuples ne seront pas toujours en guerre. En effet, il y aura des intervalles de paix : mais dans ces intervalles, on ne réparera pas tous les maux que la guerre aura faits ; et cependant on mettra de nouveaux obstacles au commerce.

## CHAPITRE 5

*atteintes portées au commerce :  
douanes, péages.*

les quatre nations que nous avons supposées dans le chapitre précédent, sont actuellement quatre monarchies, dont les monarques ont à l' envi l' ambition d' être riches et puissans : mais malheureusement ils sont précisément tout ce qu' il faut pour n' être ni l' un ni l' autre. Ils sont dans l' illusion, et ils n' en peuvent sortir. Parce que chacun d' eux croit n' avoir rien à craindre de ses voisins, et voit même qu' il s' en fait redouter quelquefois ; ils se croient tous également puissans ou à-peu-près. Les mêmes fautes qu' ils répètent à l' exemple les uns des autres, les maintiennent dans un équilibre de foiblesse, qu' ils prennent pour un équilibre de puissance : leur grande maxime, c' est qu' il faut affoiblir ses ennemis. Voilà à quoi se réduit toute la politique, qui doit leur donner tour-à-tour la supériorité ; d' ailleurs ils n' ont point de maxime pour acquérir de véritables forces.



Un d' eux imagina, pour augmenter ses revenus, de mettre des taxes sur toutes les marchandises étrangères qui entroient dans ses états ; et à cet effet il établit des douanes et des péages. Les autres établirent aussi des douanes et des péages. Quelque temps après il imagina que ses revenus augmenteroient encore, s' il mettoit des taxes sur les marchandises qui sortoient de son royaume ; il en mit donc, et les autres en mirent à son exemple. Lorsqu' il ne fut plus permis de rien exporter, ni de rien importer, qu' au préalable on n' eût payé une certaine taxe, tout renchérit dans ces quatre monarchies, en raison des taxes imposées ; et ce renchérissement qui diminua d' abord la consommation, et ensuite la reproduction, ralentit tout-à-coup le commerce. Il y eut des manufacturiers, qui ne pouvant pas être assurés de vendre, ne travaillèrent plus. Ceux qui continuèrent dans leur métier, travaillèrent moins, et les laboureurs négligèrent tout surabondant qui leur devenoit inutile. C' est ainsi que les douanes et les péages porterent atteinte à l' agriculture, aux arts, au commerce, et réduisirent à la mendicité un grand nombre de citoyens,

p43

qui auparavant vivoient de leur travail.

Un commerce libre, entre ces quatre royaumes, auroit fait refluer, de l' un dans l' autre, le surabondant de tous ; et chaque souverain eût fondé sa puissance sur un peuple nombreux, enrichi par les arts et par l' agriculture.

Ce n' est pas ainsi que nos quatre monarques voyoient les choses. Au contraire, ils doublerent les taxes, parce qu' ils crurent doubler leurs revenus, qu' ils ne doublerent pas. Ils les triplerent, ils les quadruplerent ; et ils ne comprenoient pas comment, bien-loin d' avoir plus de revenus, ils en avoient moins. Ils ne voyoient pas qu' ils avoient fait diminuer les consommations.

Le commerce languissoit, et on crut en avoir trouvé la cause. Comment, disoit-on dans les quatre monarchies, nos manufactures ne tomberoient-elles pas, puisque nous sommes dans l' usage de préférer les ouvrages, qui se font chez l' étranger, à ceux qui se font chez nous ? Alors un des monarques imagina d' assujettir l' importation à de nouvelles taxes, et de supprimer une partie de celles qu' il avoit mises sur l' exportation. Mais les trois autres, qui n' étoient pas moins politiques, en firent autant, et le commerce ne se releva nulle part.

Il y avoit un grand bénéfice à frauder les droits de péages et de douanes, et on les faudoit. Il fut donc défendu, dans les quatre royaumes, sous de grieves peines, de vendre des marchandises étrangères, pour lesquelles on n' auroit pas payé la taxe imposée. Mais on continua de vendre en fraude : on vendit seulement à plus haut prix, en dédommagement des risques auxquels on s' exposoit. Les commerçans, qui faisoient cette fraude, se nommoient *contrebandiers* .

Il fallut répandre, sur toutes les frontieres, des troupes pour empêcher la contrebande, qu' on n' empêchoit pas. Voilà donc les quatre monarchies armées en temps de paix, afin d' interdire tout commerce entr' elles.

Sous prétexte de percevoir les droits du souverain, les employés dans les douanes et péages commettoient bien des vexations ; et le gouvernement, qui les protégeoit, sembloit se concerter avec eux, pour forcer tous les commerçans à devenir contrebandiers. Ces employés étoient en grand nombre ; les gens qu' on armoit dans le dessein d' empêcher les fraudes, étoient en plus grand nombre encore. Tous ces hommes, à charge à l' état, consommoient

une grande partie des droits de péage et de douane ; et cependant c' étoient autant de citoyens enlevés aux arts et à l' agriculture.

## CHAPITRE 6

### *atteintes portées au commerce : impôts sur l' industrie.*

nos cités, dès leur fondation, et par conséquent long-temps avant la monarchie, avoient reconnu la nécessité où sont les citoyens de contribuer aux dépenses publiques.

Composées uniquement de colons, ce n' est qu' à des colons qu' elles pouvoient demander des subsides. En conséquence, on les prit sur chaque champ, et chacun paya en raison des productions qu' il récoltoit. Ce subside se levoit à peu de frais. La répartition s' en faisoit, dans chaque canton, par les colons mêmes. Chacun payoit sans contrainte ; et comme personne ne pouvoit se plaindre d' être surchargé,

personne aussi ne songeoit à payer moins qu' il ne devoit. Lorsque, dans la suite, des citoyens se trouverent

sans possessions, on n' imagina pas de leur demander des subsides. Il ne pouvoit pas encore venir dans la pensée de faire payer des hommes qui n' avoient rien. L' usage, qui fait regle même quand il est raisonnable, ne le permettoit pas.

Ces citoyens, qui n' avoient que des bras, subsisterent donc de leur travail, ou du salaire qu' ils recevoient des colons, et ils ne payerent rien.

Cet usage se maintint avec le progrès des arts, parce que tout usage dure. Les artisans et les marchands, ainsi que les fermiers et les journaliers, vécutent donc de leur salaire, et on ne pensa point à leur demander des subsides.

Tant que cet usage subsista, tout fleurit.

L' industrie, assurée d' un salaire que la concurrence seule régloit, et sur lequel il n' y avoit rien à retrancher, s' occupa des moyens d' augmenter ce salaire, soit en créant de nouveaux arts, soit en perfectionnant les arts déjà connus.

Alors tout devenoit utile. Le surabondant trouvoit un emploi, à mesure que les arts et le commerce faisoient des progrès. On consommoit davantage : les productions croissoient en raison des consommations ; et les terres étoient tous les jours mieux cultivées.

p47

Les choses subsisterent dans cet état jusqu' au temps de la monarchie. Elles s' y maintinrent même encore sous les premiers monarques. Mais enfin il falloit qu' il se fît une révolution.

Parce que des artisans et des marchands vivoient dans l' aisance, on demanda : mais pourquoi ces hommes, qui sont riches, ne fournissent-ils pas une partie des subsides ? Comment ont-ils pu en être exempts ?

Faut-il que les colons payent seuls toutes les charges, et tout citoyen ne doit-il pas contribuer aux dépenses publiques ? Ce raisonnement parut un trait de lumiere.

On mit donc des impôts sur l' industrie, et il ne fut plus permis de travailler en aucun genre, qu' autant qu' on auroit payé une certaine somme à l' état. *il ne fut plus permis de travailler !* voilà une loi bien étrange. Cependant, quand on veut que celui qui n' a rien paie pour avoir la permission de gagner

sa subsistance, il faut bien défendre le travail à ceux qui ne paient pas ; et, par conséquent, leur ôter tout moyen de subsister.

Dans tous les métiers, on ne fait pas les mêmes profits, non plus que dans toutes les espèces de commerce. Il parut donc juste de faire différentes classes,

p48

soit d'artisans, soit de marchands, afin de les imposer chacune à proportion des profits qu'elles pouvoient faire.

Cette opération n'étoit pas facile. Comment estimer ce qu'un homme peut gagner par son industrie ? Il arrivera nécessairement que, dans le même métier et dans le même commerce, celui qui gagnera moins, paiera autant que celui qui gagnera plus. C'est un inconvénient qu'on ne voyoit pas, ou qu'on ne vouloit pas voir.

On donna le nom de *corps de métier* aux différentes classes d'artisans ; et parce qu'on ne pouvoit y être admis, qu'autant qu'on étoit passé maître, on leur donna encore le nom de *maîtrises*. Quant aux différentes classes de marchands, on les nomma *communautés*.

Autant on distingua de métiers dans les arts mécaniques, autant on fit de maîtrises ; et autant on distingua de branches dans le commerce, autant on fit de communautés.

Quand on eut fait ces distinctions, on régla l'impôt que chaque maîtrise ou communauté devoit payer ; et en conséquence ceux qui se trouverent dans ces corps, eurent non-seulement le droit de travailler, ils eurent encore celui d'interdire tout travail à ceux qui n'y étoient

p49

pas admis ; c'est-à-dire, de les réduire à mendier leur pain.

Travailler, sans être d'un de ces corps, c'étoit une fraude ; et parce qu'on n'avoit pas voulu rester sans rien faire, ou plutôt, parce qu'on avoit été forcé à travailler pour subsister soi-même et faire subsister sa famille, on étoit saisi et condamné à une amende qu'on ne pouvoit pas payer, ou qu'on ne payoit que pour tomber dans la misère.

Comme les principales branches du commerce se

réunissent au tronc d' où elles naissent, qu' à ces principales branches il s' en réunit d' autres encore, et ainsi de suite ; on conçoit qu' il sera d' autant plus difficile de démêler toutes ces branches, qu' on divisera et subdivisera davantage les communautés de marchands. Cependant elles se diviseront et subdiviseront, parce que le souverain, voyant qu' à chaque nouvelle communauté il est payé d' un nouvel impôt, se croira plus riche, lorsqu' il les aura multipliées.

Alors les communautés se confondent, comme des branches, au tronc où elles se réunissent. Elles ne peuvent plus distinguer leurs privilèges : elles se reprochent d' empiéter les unes sur les

p50

autres, et les procès naissent. Il en sera de même des maîtrises.

Tous ces corps seront forcés à de grandes dépenses, soit pour payer les impôts, soit pour suivre leurs procès, soit pour faire la recherche de ceux qui travailleront, sans avoir été incorporés dans une maîtrise ou dans une communauté.

Forcés à des dépenses, chacun d' eux levera sur ses membres des fonds communs ; et ces fonds seront dissipés en assemblées, en repas, en édifices, et souvent en malversations.

Ces dépenses seront reprises sur les marchandises qu' ils débitent. Ils feront la loi aux consommateurs, parce qu' ayant seul le droit de travailler, ils fixent à volonté le prix de leur travail. En quelque nombre que soient les artisans et les marchands, il faut que tout renchérisse ; parce qu' il faut que les maîtrises et les communautés retrouvent toujours de quoi renouveler les fonds communs qu' elles dissipent.

Il y a d' ailleurs, dans ces maîtrises et communautés, l' esprit du corps, une sorte de point d' honneur, qui force à vendre au même prix que les autres. On passeroit pour un traître, si on vendoit à plus bas prix ; et on s' exposerait

p51

à quelque mauvaise affaire, pour peu qu' on y donnât le moindre prétexte.

Accoutumés à faire la loi, ces corps vendent cher l' avantage de participer à leurs privilèges. Ce n' est

pas assez de payer l' apprentissage. Tant qu' il dure, on ne travaille que pour le compte du maître ; et il faut employer plusieurs années pour apprendre un métier, qu' on pourroit quelquefois savoir au bout de quelques mois. Celui qui a le plus de disposition, est condamné à un apprentissage aussi long, que celui qui en a le moins. Il arrive de-là que tous ceux qui n' ont rien, sont exclus à jamais de tout corps de métier. A-t-on été reçu ? Si on ne réussit pas, il n' est plus temps de faire un autre apprentissage : on n' auroit plus de quoi payer, et on est condamné à mendier.

Lorsque, dans nos cités, les professions étoient libres, les artisans se trouvoient en quelque sorte répandus par-tout. Les laboureurs, dans les moments qu' ils ne donnoient pas à la culture, pouvoient travailler à quelque art mécanique. Ils pouvoient donner de l' occupation à des enfants qui n' étoient pas encore assez forts pour les travaux de la campagne, et ils employoient à

p52

la culture les profits qu' ils avoient faits. Cette ressource leur fut enlevée, lorsqu' on eut mis tous les métiers en corps de maîtrise.

Les maîtrises et les communautés enlèvent donc l' aisance aux habitans de la campagne : elles réduisent à la mendicité les citoyens industriels, qui n' ont pas de quoi payer un apprentissage : elles forcent à payer cher un maître pour apprendre de lui ce qu' on pourroit souvent apprendre beaucoup mieux tout seul : enfin, elles portent coup au commerce, parce qu' en faisant tout renchérir, elles diminuent la consommation, et conséquemment la production, la cultivation et la population. Peut-on réfléchir sur ces abus, et ne pas reconnoître combien ils sont contraires au bien public ?

p53

## CHAPITRE 7

*atteintes portées au commerce : compagnies privilégiées et exclusives.*

les privilèges, accordés aux maîtrises et aux communautés, sont des droits iniques, qui ne

paroissent dans l'ordre, que parce que nous les trouvons établis. Il est vrai que la concurrence d'un grand nombre d'artisans et de marchands met des bornes au bénéfice que les maîtrises et les communautés pourroient tirer du monopole. Mais il n'en est pas moins vrai, d'après ce que nous venons de démontrer, que ces corps ôtent l'aisance à plusieurs citoyens, en réduisent d'autres à la mendicité, font tout renchérir, et portent dommage à l'agriculture, comme au commerce.

Cependant, lorsqu'on se fut accoutumé à regarder, dans un corps nombreux, le monopole comme une chose dans l'ordre, il fut naturel de le regarder encore comme dans l'ordre, lorsqu'il se trouveroit dans des corps moins nombreux. Un abus, qui est passé en usage, devient règle ; et parce qu'on

p54

a d'abord mal jugé, on continue de juger mal. Il étoit facile de prévoir que les bénéfices, en vertu d'un privilège, grands pour chaque membre dans un corps nombreux, seroient plus grands à proportion qu'on diminueroit le nombre des membres. Il ne s'agissoit donc plus que d'établir ce nouveau monopole, et on y trouva peu d'obstacles.

Le sel, fort commun dans nos quatre monarchies, étoit, par la liberté du commerce, à un prix proportionné aux facultés des citoyens les moins riches ; et il s'en faisoit une grande consommation parce qu'il est nécessaire aux hommes, aux bestiaux, et même aux terres, pour lesquelles il est un excellent engrais.

Il devoit donc y avoir un grand bénéfice à faire le monopole du sel. On en forma le projet, et on créa à cet effet une compagnie privilégiée et exclusive. Elle donnoit au souverain une somme considérable, et elle accordoit, aux grands qui la protégeoient, une part dans son bénéfice. Ceux qui composoient cette compagnie, se nommoient *traitans*, parce qu'ils avoient traité avec le roi. Ils faisoient seuls, en son nom, le commerce du sel dans toute l'étendue

p55

du royaume. Le premier monarque qui trouva cette source de richesses, ouvrit les yeux aux autres, et fut imité.

Le prix du sel haussa tout-à-coup d'un à six, sept ou huit ; et cependant les traitans, qui avoient

seuls le droit de l' acheter en première main, le payoient si mal, qu' on cessa d' exploiter plusieurs salines.

Tel fut l' abus de ce monopole, que la consommation du sel diminua au point que pour faire valoir cette branche de commerce, il fallut contraindre les citoyens à en prendre, chacun par tête, une certaine quantité. Le sel fut donc un engrais enlevé aux terres : on cessa d' en donner aux bestiaux ; et beaucoup de sujets ne continuèrent à en consommer, que parce qu' on les contraignoit à ne pas se passer d' une chose nécessaire.

La compagnie des traitans coûtoit immensément à l' état. Combien d' employés, répandus dans toutes les provinces, pour le débit du sel ! Combien de gens armés pour empêcher la contrebande ! Combien de recherches pour s' assurer si tous les sujets avoient acheté la quantité imposée ! Combien de vexations ! Combien de frais en contraintes, saisies, amendes, confiscations !

p56

En un mot, combien de familles réduites à la mendicité !

Voilà le désordre que produisoit cette compagnie privilégiée et exclusive. Cependant elle ne rendoit pas au roi la moitié de ce qu' elle enlevoit aux citoyens. La plus grande partie de l' autre moitié se consommait en frais. Le reste se partageoit entre les traitans : et s' ils n' avoient pas assez de bénéfice, comme en effet ils ne s' en trouvoient jamais assez ; on leur accordoit ordonnance sur ordonnance, pour donner tous les jours plus d' étendue à leurs privilèges ; c' est-à-dire, pour les autoriser à vexer le peuple de plus en plus.

Le bénéfice de ce monopole, lorsqu' une fois il fut connu, répandit un esprit d' avidité et de rapine. On eût dit qu' il falloit que chaque branche de commerce se fit exclusivement par des compagnies. Il s' en formoit tous les jours : des protecteurs sollicitoient pour elles, souvent avec succès. Ils vendoient leur crédit, et ils ne s' en cachoient pas. Chacun croyoit pouvoir se permettre ce qu' il voyoit faire. C' étoit le monopole des grands.

Ces compagnies avoient toujours pour prétexte le bien de l' état ; et elles ne manquoient pas de faire voir, dans les

p57



privileges qu' on leur accorderoit, de grands avantages pour le commerce même. Elles réussirent sur-tout, lorsqu' elles proposerent d' établir de nouvelles manufactures.

Il est certain que de nouvelles manufactures méritent d' être privilégiées, c' est-à-dire, multipliées ; et plus elles peuvent être utiles, plus il faut récompenser ceux à qui on les doit. Mais on accorda des privileges exclusifs, et aussitôt le luxe sortit de ces manufactures. Les ouvrages, qui s' y vendoient, devinrent chers et rares, au lieu qu' ils auroient été à bas prix et communs. Je reviens aux conséquences que j' ai déjà répétées : *diminution dans la consommation, dans la production, dans la cultivation, dans la population ; et j' ajoute, naissance du luxe, accroissement de misere.*

p58

## CHAPITRE 8

*atteintes portées au commerce : impôts sur les consommations.*

le vrai moyen de faire contribuer tout le monde, c' étoit de mettre des impôts sur les consommations, et nos quatre monarques en mirent sur toutes. Ils se persuadoient que cette imposition seroit d' un grand produit pour eux, et en même temps d' un poids médiocre pour leurs sujets. Car, en fait d' administration, on concilie souvent les contradictoires.

Mais ils se trompoient, et sur le produit qui n' est pas aussi grand qu' il le paroît, et sur le poids qui est plus grand qu' on ne pense.

Premièrement, le produit n' est pas aussi grand qu' il le paroît.

Il est vrai que tout le monde étant forcé de consommer, tout le monde est forcé de payer ; et si on s' arrête à cette seule considération, on voit croître le produit en raison des consommateurs.

Mais il faut d' abord défalquer les

p59

frais de perception ; frais qui croissent

eux-mêmes en raison du nombre des compagnies, auxquelles on afferme ou on donne en régie chacun de ces impôts, et en raison du nombre des commis qu'elles ont à leurs gages.

D'ailleurs ces compagnies savent seules ce que chaque imposition peut produire, et elles mettent tout leur art à le cacher au gouvernement, qui lui-même ferme souvent les yeux sur les abus qu'il voit. La perception, si elle étoit simple, éclaireroit le public, et seroit moins dispendieuse : mais elles la compliquent à dessein, parce que ce n'est pas sur elles que les frais en retombent ; et il leur est d'autant plus facile de la compliquer, que la multiplicité des impôts finit par faire, de cette partie de l'administration, une science à laquelle personne ne peut rien comprendre. Voilà donc une grande partie du produit qui se dissipe nécessairement ; et ce qu'on peut supposer de plus avantageux pour le monarque, c'est qu'il lui en revient environ la moitié.

p60

Mais il se trompe encore, s'il croit que son revenu est augmenté de cette moitié.

Les impôts, multipliés comme les consommations, ont tout renchéri pour lui comme pour ses sujets ; et ce renchérissement porte sur toutes ses dépenses, puisqu'il a fait hausser le prix de la main-d'œuvre en tout genre d'ouvrages. Quand on supposeroit son revenu augmenté d'un tiers, il n'en sera pas plus riche, si ce qu'il payoit une once d'argent, il le paie désormais une once et demie.

Il croit ne mettre l'impôt que sur ses sujets, et il le met sur lui-même. Il en paie sa part, et cette part est d'autant plus grande, qu'il est obligé à de plus grandes dépenses. Cet impôt n'est pour l'industrie qui consomme, qu'une avance à laquelle on la contraint. à son tour, elle fait la loi, et elle force le souverain même à la rembourser.

Les matières premières, qu'on travaille dans les manufactures, passent par bien des artisans et par bien des marchands,

p61

avant d'arriver aux consommateurs ; et à chaque artisan, à chaque marchand, elles prennent un accroissement de prix, parce qu'il faut remplacer

successivement les taxes qui ont été payées. Ainsi on croit ne payer que le dernier impôt, mis sur la marchandise qu' on achete, et cependant on en rembourse encore beaucoup d' autres.

Je ne chercherai point, par des calculs, le résultat de ces accroissements ; un anglois l' a fait. Il me suffit de faire comprendre combien les taxes, mises sur les consommations, augmentent nécessairement le prix de toutes choses ; et que par conséquent les revenus du roi ne croissent pas en raison du produit qu' elles versent dans ses coffres. Voyons si elles sont onéreuses pour les peuples.

Le gouvernement ne le soupçonnoit pas. Il supposoit que chacun peut à son gré mettre à sa consommation telles bornes qu' il juge à propos ; et il en concluait qu' on ne paieroit jamais que ce qu' on voudroit bien payer. Cette imposition, selon lui, ne faisoit violence à

p62

personne. Pouvoit-on en imaginer une moins pesante ? Elle laissoit une entière liberté.

Le gouvernement, qui raisonnoit ainsi, ne considéroit sans doute, pour sujets, que les gens riches qui, à la cour, ou dans la capitale, consommoient avec profusion ; et je conviens avec lui que ces gens-là étoient maîtres de diminuer sur leurs consommations, et qu' il auroit été à désirer qu' ils eussent usé de la liberté qu' on leur laissoit. Je conviens encore que tous ceux qui vivoient dans l' aisance, pouvoient aussi user de cette liberté, qui ne l' est que de nom, puisque dans le vrai on est contraint à se priver de ce qui est devenu nécessaire.

Mais les sujets, qui ne gagnent, au jour le jour, que de quoi subsister et faire subsister leur famille, sont-ils libres de retrancher sur leurs consommations ? Voilà cependant le plus grand nombre, et le gouvernement ignore peut-être que, dans ce nombre, il y en a beaucoup qui ont à peine du pain : car je ne parle pas de ceux qui sont à la mendicité, et dont plusieurs n' y ont été réduits que par les fautes du gouvernement même.

Mais je veux que tout le monde soit libre de retrancher sur ses consommations :

p63

quels seront les effets de cette prétendue liberté ?

Le monarque, je le suppose, sera le premier à donner l'exemple. On lui proposera des retranchements, et tôt ou tard ce sera pour lui une nécessité d'en faire ; parce que, dans le haut prix où tout est monté, ses revenus ne suffisent plus à ses dépenses. Je pourrais déjà remarquer que ces retranchements sont un mal : car ils sont pris sur le laboureur, sur l'artisan et sur le marchand, qui ne vendront plus la même quantité de marchandises. L'agriculture, par conséquent, et le commerce en souffriront. Mais continuons.

Je suppose à la cour et dans la capitale de pareils retranchements : j'en suppose encore de pareils dans les autres villes ; et de proche en proche, j'arrive jusqu'au laboureur, qui n'ayant pas un superflu sur lequel il en puisse faire, en fait sur le nombre de ses bestiaux, de ses chevaux, de ses charrues. Le dernier terme de ces retranchements est donc évidemment au détriment de l'agriculture.

Veut-on les observer sous un autre point de vue ? Je dirai : les gens aisés feront moins d'habits. Par conséquent, il se vendra moins de draps chez les

p64

marchands, il s'en fera moins chez les fabricants, et dans les campagnes on élèvera moins de moutons. Ainsi, quand nous suivrons ces retranchements dans tous les genres de consommation, nous trouverons, pour résultat, la ruine de plusieurs manufactures dans les villes, et la ruine de l'agriculture dans les campagnes. Alors une multitude de citoyens, qui auparavant trouvoient du travail, en demanderont souvent inutilement. Ceux qui n'en trouveront pas, mendieront ou voleront ; et ceux qui en trouveront, forcés à se donner au rabais, subsisteront misérablement.

Dans cet état des choses, le souverain, qui ne comprend pas pourquoi ses revenus diminuent, double les impôts, et ses revenus diminuent encore. C'est ainsi que, par les retranchements auxquels il ne se laisse point de forcer coup sur coup ses sujets, il achève enfin de ruiner les arts et l'agriculture.

Je ne m'arrête pas à faire voir les gênes que mettent au commerce les visites qu'on fait aux portes des villes ; les formalités qui sont nécessaires pour estimer les marchandises, les discussions et les procès auxquels ces formalités donnent fréquemment lieu ; les vexations des commis qui souvent ne cherchent

que des prétextes pour faire des frais ; les dommages que reçoivent les marchands, lorsque, forcés de laisser leurs marchandises à la douane, ils perdent le moment favorable à la vente. Je pourrais remarquer encore que les droits, qu' on met sur l' entrée et sur la sortie, sont nécessairement arbitraires et inégalement répartis. Une piece de vin, par exemple, qui ne vaut que dix onces d' argent, paiera autant qu' une piece qui en vaut cinquante ; et, pour l' une comme pour l' autre, cette taxe sera la même dans une année de disette et dans une année d' abondance, c' est-à-dire, lorsqu' elles auront chacune changé de prix. Mais, sans répéter des lieux communs déjà répétés tant de fois et toujours inutilement, c' est assez d' avoir démontré que les impôts sur les consommations sont les plus funestes de tous.

## CHAPITRE 9

### *atteintes portées au commerce : variation dans les monnoies.*

nous avons vu que les pieces de monnoie sont des portions de métal, auxquelles l' autorité publique a mis une empreinte, pour faire connoître la quantité d' or et d' argent qu' elles contiennent. Si, dans les pieces de monnoie, on n' employoit que de l' or ou de l' argent pur, il suffiroit de les peser pour en connoître la valeur. Mais parce qu' on allie ces métaux avec une certaine quantité de cuivre, soit pour les travailler plus facilement, soit pour payer les frais de la fabrique, il s' agit encore de savoir en quel rapport est la quantité de l' or ou de l' argent avec la quantité de cuivre.

On considere une piece d' or comme un tout composé de vingt-quatre parties, qu' on nomme *carats* . Si ces vingt-quatre parties étoient autant de parties d' or, on diroit que le titre de la piece est à vingt-quatre carats. Mais parce qu' il y a toujours de l' alliage, le titre

est aussi toujours au-dessous de vingt-quatre. S' il y a une partie de cuivre, le titre est à vingt-trois ; s' il y en a deux, il est à vingt-deux ; s' il y en a trois, il est à vingt-un, etc.

De même on considère une pièce d' argent, comme un tout composé de douze deniers ; et on dit que le titre de l' argent est à onze deniers, si la pièce contient une partie d' alliage ; qu' il est à dix, si elle en contient deux, etc. On conçoit que ces divisions à vingt-quatre carats et à douze deniers sont arbitraires, et que toute autre auroit été également propre à fixer le titre des monnoies.

Le droit de battre monnaie ne peut appartenir qu' au souverain. C' est que seul digne de la confiance publique, il peut seul constater le titre et le poids des pièces d' or et d' argent qui ont cours.

On lui doit non-seulement les frais de fabrication ; on lui doit encore un droit ou un bénéfice pour son empreinte, qui a une valeur, puisqu' elle est utile. Mais il est de son intérêt de borner ce droit, parce qu' un trop grand bénéfice de sa part inviteroit à contrefaire ses monnoies. Il les vend seul. Ce monopole, fondé sur l' utilité publique, deviendroit

p68

inique, s' il en abusoit. Il auroit à se reprocher les crimes qu' il auroit fait commettre, et la nécessité où il seroit de punir.

On juge bien que nos quatre monarques auront abusé de ce droit, et multiplié les faux-monnoyeurs. Ils ont fait plus.

Dans l' origine, une livre en monnaie pesoit douze onces d' argent ; et, avec ces douze onces, on fabriquoit vingt pièces qu' on nommoit sous, et qui en étoient chacune la vingtième partie. Ainsi vingt sous faisoient une livre pesant.

Or nos quatre monarques altérèrent la monnaie par degrés. Ils vendirent, comme vingtième partie de douze onces d' argent, des sous qui n' en étoient que la vingt-cinquième, la trentième, la cinquantième ; et ils finirent par en fabriquer qui n' étoient pas la centième partie d' une once. Cependant le public, qui avoit d' abord jugé que vingt sous font une livre, continuoit par habitude de juger que vingt sous font une livre, sans trop se rendre compte de ce qu' il entendoit par sous et par livres. On eût dit que son langage lui cachoit les fraudes qu' on lui faisoit, et conspiroit avec le souverain pour le tromper. C' est un exemple des plus frappans de l' abus des mots.

Quand il fut reconnu qu' on n' attachoit plus d' idée précise aux dénominations *livre* et *sou* , les monarques s' apperçurent que, sans altérer les monnoies, ils avoient un moyen plus simple d' en hausser ou d' en baisser la valeur. Ce fut de déclarer que ce qui valoit, par exemple, six livres, en vaudroit huit désormais, ou n' en vaudroit plus que cinq. Ainsi les pieces de monnoie, qui étoient dans le commerce, valoient, avec la même quantité d' argent, plus ou moins suivant qu' ils le jugeoient à propos. Cette opération est si absurde, que si c' étoit une supposition de ma part, on diroit qu' elle n' est pas vraisemblable. Comment voulez-vous, m' objecteroit-on, qu' il vienne dans l' esprit du souverain de persuader au public, que six est huit ou n' est que cinq ? Quel avantage retireroit-il de cette fraude grossiere ? Ne retomberoit-elle pas sur lui-même ? Et ne le paiera-t-on pas avec la même monnoie, avec laquelle il paie ? Les monarques cependant ont regardé ces fraudes comme le grand art des finances. En vérité les suppositions, les moins vraisemblables que j' ai faites, sont plus vraisemblables que bien des faits.

Je ne m' arrêterai pas sur tous les inconvéniens qui naissent des variations dans les monnoies. Il me suffit de faire voir combien elles nuisent au commerce.

La confiance est absolument nécessaire dans le commerce, et pour l' établir, il faut, dans les échanges de valeur pour valeur, une mesure commune qui soit exacte et reconnue pour telle. L' or et l' argent avoient cet avantage, lorsque l' empreinte de l' autorité souveraine en attestoit le titre au vrai, et ne trompoit jamais.

Mais quand une fois le monarque eut altéré les monnoies, on ne pouvoit plus les recevoir avec confiance, parce qu' on ne savoit plus ce qu' elles valoient. Il falloit ou être trompé, ou tromper soi-même. Ainsi la fraude du souverain mettoit, dans le commerce, la fraude au lieu de la confiance ; et on ne pouvoit plus ni acheter ni vendre, à moins qu' on n' y fût forcé par la nécessité.

Quand il plut au monarque de hausser et de baisser alternativement la valeur des monnoies, sans en avoir changé le titre ni le poids, l' abus fut plus grand encore : on ne savoit pas comment se servir d' une mesure qui, variant continuellement, n' étoit plus une

mesure.

Il est vrai qu' on auroit pu n' avoir

p71

aucun égard à la valeur fictive, qui n' étoit que dans le nom donné à la piece de monnoie : on auroit pu évaluer la quantité d' argent qu' elle contenoit, et s' en servir d' après cette évaluation. C' est ce que le prince ne permettoit pas. Il vouloit qu' un écu, qui contenoit une once d' argent, fût prix pour cent sous, six francs ou huit livres, à son choix ; et il le vouloit, parce qu' autrement il n' eût pas retiré, de sa fraude, le profit qu' il trouvoit à se faire payer quand la monnoie étoit basse, et à payer lui-même quand la monnoie étoit haute. Mais il faut observer les procédés du gouvernement, pour mieux juger du désordre que ces variations devoient produire.

Ordinairement il ne faisoit pas tout-à-coup descendre les monnoies au terme le plus bas, auquel il avoit dessein de s' arrêter. Il les y amenoit par degrés. Il donnoit une ordonnance, par laquelle il déclaroit que, pendant vingt mois, les écus, par exemple, qui valoient cent sous, perdroient chaque mois un pour cent ; et par-là il les réduisoit par degrés à ne valoir plus que quatre livres.

On pouvoit conjecturer que les monnoies hausseroient, après avoir baissé ; parce que c' étoit, dans cette opération,

p72

la maniere de procéder du gouvernement, qui croyoit trouver un bénéfice dans ces hausses et ces baisses alternatives. On ne savoit donc plus sur quoi compter. Les personnes prudentes qui ne vouloient pas jouer leur argent au hasard de le perdre, le resserroient. Elles attendoient le moment d' en faire usage avec moins de risques, et le commerce en souffroit.

D' autres, moins sages, voyant que dans le commencement des diminutions, on faisoit vingt livres avec quatre écus, et qu' à la fin il en faudroit cinq pour faire une somme pareille, se hâterent de mettre leur argent sur la place. Par la même raison, ceux qui devoient, se hâterent de payer leurs dettes. On trouvoit donc beaucoup de facilité à emprunter. Cette facilité trompa des marchands imprudents, qui crurent devoir saisir cette occasion pour former



quelques nouvelles entreprises. Ils prirent l' argent qu' on leur offroit, et ils acheterent, mais chèrement, soit parce que la concurrence de leurs demandes haussoit les prix, soit parce qu' ils payoient avec une monnoie qui, d' un jour à l' autre, devoit baisser de valeur.

Cependant, après plusieurs diminutions, le roi commença lui-même à

p73

resserrer l' argent dans ses coffres. On cessa de payer à son trésor. La méfiance fut donc générale, et on ne vit plus d' argent dans la circulation. Les marchands qui en avoient emprunté, n' en avoient pas pour les dépenses nécessaires et journalières. Alors, forcés de vider leurs magasins, et de vendre à cinquante ou soixante pour cent de perte, ils voyoient combien ils s' étoient trompés dans leurs spéculations. Le plus grand nombre fit banqueroute. Au fort de cette crise, le gouvernement hausse tout-à-coup l' écu de quatre francs à cent sous, et il croit avoir gagné vingt-cinq pour cent. Mais ce gain est fictice, et le dommage, porté au peuple, est réel.

Quand je dis qu' il haussa l' écu, je ne parle pas assez exactement. Il proscrivit celui dont il avoit baissé la valeur. Il ordonna de le porter à sa monnaie, où il ne fut reçu que sur le pied de quatre francs ; et il fabriqua un nouvel écu au même titre, qu' il fit valoir cent sous.

Parce qu' il portoit les droits de sa monnaie à vingt pour cent, il crut encore trouver vingt pour cent de gain dans cette opération. Mais les faux-monnoyeurs acheterent les vieux écus

p74

quatre livres cinq, quatre livre dix ; et ils en fabriquerent de nouveaux qu' ils vendoient, comme le roi, cent sous. Le gouvernement s' étoit donc lourdement trompé.

Au reste, quel que soit le titre et le poids de la monnaie, peu importe. Il suffit que l' empreinte assure de la quantité d' argent que chaque piece contient et que le prince en abusant des mots n' entreprenne pas de mettre une valeur fictice, et par-là toujours variable, la place d' une valeur réelle qui est seule permanente.

p75

## CHAPITRE 10

*atteintes portées au commerce : exploitation des mines.*

dans une de nos monarchies, on découvrit des mines

qui, fort abondantes en or et en argent, enrichirent tout-à-coup les propriétaires, les entrepreneurs, les fondeurs, les affineurs, et tous ceux qui travailloient ces métaux.

Quand on ne s' enrichit que lentement et à force de travail, on peut être économe ; mais on dissipe, quand l' argent se reproduit facilement, et paroît devoir se reproduire toujours en plus grande quantité. Or les mines abondantes en elles-mêmes, étoient plus abondantes encore dans l' opinion publique.

Ceux qu' elles enrichissoient, se hâterent donc d' augmenter leurs dépenses ; et, par conséquent, ils firent part de leurs richesses aux artisans auxquels ils donnoient de l' ouvrage, aux marchands chez qui ils achetoient, et aux fermiers dont ils consommoient les productions.

p76

Les artisans, les marchands et les fermiers devenus plus riches, dépensèrent aussi plus qu' ils ne faisoient auparavant ; et à mesure que les consommations croissoient parmi les citoyens de tout état, les prix haussoient dans tous les marchés. Ce renchérissement mettoit mal à l' aise ceux qui avoient des terres, dont ils ne pouvoient pas encore renouveler les baux. Mais ce n' étoit que pour un temps. Plus funeste aux gens à rentes ou à gages, il leur ôtoit pour toujours une partie de leur subsistance, et il en forçoit plusieurs à sortir du royaume. La population diminoit donc.

Les consommations augmentèrent encore, lorsque les baux de toutes les terres eurent été renouvelés. Alors le royaume parut florissant. Tout le monde étoit riche. Le propriétaire d' une terre voyoit son revenu doublé. Les marchands vuidoient promptement leurs magasins : les artisans pouvoient à peine suffire aux ouvrages qu' on leur demandoit : les fermiers élevoient plus de bestiaux, défrichoient plus de terres, et les cultivoient toutes avec plus d' industrie.

Dans cet instant de prospérité, on disoit : les mines font la puissance d' un

p77

état. C' est une source abondante, qui fait, pour ainsi dire, déborder les autres sources de richesses.

Voyez comme elles font fleurir les arts, le commerce, l' agriculture. Cette vérité n' étoit que momentanée, et il falloit se hâter de la dire. En effet, quand une plus grande quantité d' argent eut encore haussé les prix, on acheta chez l' étranger où tout coûtoit moins, ce qu' on achetoit auparavant dans le royaume. Les artisans cessèrent peu-à-peu de travailler, les marchands cessèrent peu-à-peu de vendre, et les fermiers cessèrent peu-à-peu de cultiver des productions qu' on ne leur demandoit plus. Les manufactures, l' agriculture, le commerce, tout tomba ; et parmi ceux qui vivoient auparavant de leur travail, les uns sortirent du royaume, les autres y restèrent pour mendier. Le produit des mines étoit donc en dernière analyse, dépopulation et misère. L' argent qu' on en retiroit, franchissoit les provinces, et passoit chez l' étranger sans laisser de traces. Cependant on ne se lassoit point d' exploiter les mines, et l' argent n' en étoit pas plus commun. On en manquoit d' autant plus, que tout renchérissoit dans

p78

les monarchies voisines, où les marchandises doublerent et triplerent de prix, parce que l' argent y avoit doublé et triplé. Enfin le renchérissement vint au point, qu' on fut obligé d' abandonner les mines. Les frais, pour en tirer l' or et l' argent, devinrent si grands, qu' il n' y avoit plus de bénéfice à les exploiter. On en chercha de plus abondantes : on n' en trouva pas. Il arrive donc un temps où l' exploitation des mines ne peut plus se faire avec bénéfice. Il n' en est pas de même de la culture des productions, qui se consomment pour se reproduire. Par l' abondance avec laquelle elles se renouvellent, elles se multiplient à chaque fois, et en raison de la quantité nécessaire à notre consommation, et en raison des avances faites et à faire ; ensorte que, quels que soient les frais, le produit assure toujours un bénéfice. C' est une source qui ne tarit point. Plus on puise, plus elle croît. Tel est l' avantage de l' exploitation des terres sur l' exploitation des mines. Que seroit-il arrivé, si l' or et l' argent fussent devenus aussi communs que le fer ? Ces métaux auroient cessé d' être la mesure commune des valeurs, et il

p79

n' eût plus été possible aux propriétaires de recevoir leurs revenus dans les villes qu' ils habitoient. Forcés à se retirer dans leurs terres, et ne pouvant pas les cultiver toutes par eux-mêmes, ils en auroient abandonné la plus grande partie à des colons qu' elles auroient fait subsister. Plus de villes, par conséquent, plus de grandes fortunes. Mais aussi plus de mendicité ; et à la place de nos monarchies où la misere et la dépopulation croissent continuellement, nous verrions une multitude de cités agricoles, qui se peupleroient tous les jours de plus en plus. Que nous serions heureux, si nous trouvions des mines assez riches pour rendre inutiles tout notre or et tout notre argent !

p80

## CHAPITRE 11

*atteintes portées au commerce : emprunts de toutes especes de la part du gouvernement.*  
au temps de nos cités, la justice s' administroit de la maniere la plus simple, c' est-à-dire, avec peu de loix et peu de magistrats. Sous la monarchie, les loix se multiplierent avec les tribunaux, les magistrats et les suppôts de toutes especes. De toutes les causes qui concoururent à cet abus, il n' en est qu' une qui entre dans mon plan : c' est la création d' une multitude d' offices ; création dont les souverains se firent une ressource. Il faut, dans une monarchie, que les charges de magistrature soient vénales ; parce que si elles ne l' étoient pas, l' intrigue les vendroit, et l' administration de la justice seroit un brigandage. Mais, pour les vendre lui-même, le souverain ne doit pas multiplier au-delà du besoin celles qui sont utiles,

p81

encore moins en créer d' inutiles. Si c' est une ressource pour lui, elle n' est que momentanée, et il reste chargé à perpétuité d' une dette. Car un office qu' il vend, est proprement un emprunt dont il

paie l' intérêt sous le nom de gages.

Cependant, lorsque nos quatre monarques eurent découvert cette ressource, ils en abuserent au point que les magistrats furent souvent obligés de financer, pour empêcher que les tribunaux ne fussent surchargés d' une trop grande quantité de membres inutiles. Mais cet expédient, au lieu de produire l' effet qu' ils en avoient attendu, fut pour le souverain un moyen de plus de faire de l' argent. Ils financèrent donc, et, quelque temps après, on créa de nouveaux offices.

La noblesse étoit exempte d' une grande partie des taxes. Cette exemption absurde, qui ne peut s' expliquer chez des peuples originaires agricoles, tels que ceux que je suppose, s' explique naturellement chez des peuples barbares d' origine. Comme les anciens nobles s' étoient exemptés de contribuer, on voulut le devenir pour partager avec eux cette prérogative ; et on créa des offices,

p82

uniquement pour vendre la noblesse.

Alors le peuple se trouva de plus en plus surchargé. Non-seulement il porta, en surcroît de charge, tout le faix que le roturier ennobli ne portoit plus ; on mit encore sur lui de nouveaux impôts, pour payer les gages des nouveaux offices.

On se seroit lassé de voir les quatre monarques employer toujours les mêmes moyens pour faire de l' argent. Aussi en avoient-ils plusieurs qu' ils abandonnoient tour-à-tour, et auxquels ils revenoient de loin à loin.

Ils trouverent sur-tout de grandes ressources dans les compagnies privilégiées. Elles avoient du crédit. Ils emprunterent d' elles, quelquefois à dix, quinze, vingt pour cent, des sommes qu' elles empruntoient d' ordinaire à cinq.

Le public ne jugea pas d' abord que ces emprunts seroient une nouvelle charge pour lui. Il ne voyoit pas que c' étoit lui qui contractoit une dette, lorsque le souverain empruntoit. Cependant on aliénoit une partie des impôts, pour payer les intérêts aux compagnies ; et, bientôt après, on mettoit de nouveaux impôts pour égaler la recette à la dépense.

Ces emprunts étoient pour l' état une

p83

charge perpétuelle ; charge d' autant plus grande, qu' une partie des intérêts passoit, chaque année, chez l' étranger qui avoit aussi prêté. Le gouvernement ne renonça pas à cette ressource : mais il s' en fit une autre dans des emprunts à rentes viagères ; et pour tenter la cupidité, il imagina des tontines. Il s' applaudissoit de contracter des dettes qui s' éteignoient d' elles-mêmes, et d' avoir trouvé le secret de prendre l' argent des citoyens sans faire violence à personne.

Cette ressource mettoit, comme toutes les autres, dans la nécessité de multiplier les impôts, afin d' égaler la recette à la dépense ; et il falloit mettre de gros impôts, parce que les dettes étoient grandes. Il est vrai que les dettes s' éteignoient : mais les impôts subsistoient ; et on les accumuloit, parce qu' on créoit continuellement des rentes viagères ou des tontines. Cette opération qui n' avoit point de terme, remplissoit les villes de gens oisifs et inutiles, qui subsistoient néanmoins aux dépens de l' état.

Les compagnies, en empruntant pour prêter au roi, avoient répandu dans le public une quantité étonnante de billets payables au porteur, et portant intérêt

p84

à cinq pour cent. Il y en avoit de cinquante onces d' argent, de cent, de mille, afin de faciliter à tout le monde le moyen de prêter.

Cette monnaie de papier parut mettre un grand mouvement dans la circulation, et on se crut plus riche. Avec des terres, disoit-on, on a toujours des réparations à faire : une mauvaise récolte vous enleve une partie de vos revenus, et on a souvent bien de la peine à être payé de ses fermiers.

D' ailleurs si le cas arrive d' une dépense extraordinaire, on ne la peut pas prendre sur ses fonds, et on trouve difficilement à emprunter. Mais, avec un portefeuille, on a des rentes bien payées à l' échéance ; et comme au besoin on vend quelques billets, on peut toujours faire face aux accidens.

On conçoit combien cette nouvelle façon de penser portoit coup à l' agriculture. Les terres baisserent de prix. On ne réparoit pas les pertes faites en bestiaux : on laissoit tomber les fermes en ruines : on vexoit les fermiers pour être payé ; et on achetoit des billets. Il falloit avoir une grande surabondance d' argent, pour imaginer de faire l' acquisition d' une terre ; et quand on l' avoit faite, on songeoit aux moyens

d' en tirer beaucoup sans y rien mettre. Cependant les dettes de l' état croissoient, et les compagnies, que le gouvernement payoit mal, ne pouvoient plus tenir leurs engagements. Alors le gouvernement se mit en leur place, et déclara qu' il payeroit pour elles ; c' est-à-dire, qu' il réduisit l' intérêt des papiers publics de cinq à quatre pour cent, à trois, à deux, enfin à rien. Alors la ruine d' une multitude de particuliers, auparavant riches, entraîna celle d' une multitude de commerçans. On ne vit plus que banqueroute sur banqueroute ; et on apprit qu' il n' en est pas des papiers, qui n' ont qu' une valeur fictive, comme de l' or et de l' argent qui ont une valeur réelle. On auroit au moins dû l' apprendre. Mais la richesse en papier étoit si commode, qu' on ne cherchoit qu' à se faire illusion ; et, après quelque-temps, on les recevoit encore avec confiance. Il sembloit qu' on ne sût que faire de son argent. Nous avons vu comment un banquier fait valoir, pour son compte, des fonds que plusieurs négociants lui ont confiés. Or supposons que des banquiers, riches en argent et sur-tout

en crédit, s' associent et forment ensemble un fonds pour le faire valoir à leur profit commun. Cette association est une compagnie qui donnera à chacun de ses membres une reconnaissance par écrit de la somme que chacun d' eux a fournie. Cet écrit ou billet se nommera *action* , parce qu' il donne, sur les fonds de la banque, un titre qu' on nomme action en termes de jurisprudence. Je suppose que le fonds de cette banque monte à cent mille onces d' argent, et que pour en faciliter la circulation, on a divisé ce fonds en mille actions de cent onces chacune. Ces actions rapporteront cinq, six pour cent, tantôt plus, tantôt moins, suivant le bénéfice que fera la banque. Plus elles rapporteront, plus elles s' accréditeront ; et il y en aura bientôt plusieurs milliers dans le public. Tout propriétaire d' action a une créance sur la banque, et il y trouve plusieurs avantages. Le premier est une sûreté pour son argent qu' il craindroit de garder chez lui. Le second est l' intérêt qu' il en retirera, intérêt qui peut croître d' un jour



à l' autre. Le troisieme est de pouvoir placer en petites parties, et pour le temps qu' il veut, tout l' argent

p87

dont, pour le moment, il ne feroit aucun usage. Le quatrieme est la commodité de pouvoir payer de grosses sommes par le simple transport de ses créances. Le dernier enfin est de cacher son bien dans un porte-feuille, et de n' en laisser paroître que ce qu' il veut qu' on en voie. Ces avantages, que chacun évaluoit suivant son caprice, pouvoient faire monter les actions de cent onces qu' elles valoient dans le principe, à cent dix, cent vingt, cent trente, etc.

La banque, qui a voulu répondre à l' empressement du public, a vendu des actions, je suppose, pour un million d' onces d' argent. Or elle n' a pas besoin d' avoir ce million en caisse, parce que, tant qu' elle sera accréditée, elle est bien assurée que les actionnaires ne viendront pas tous à la fois demander leurs fonds. Il lui suffira d' en garder assez pour payer ceux qui seront dans le cas d' avoir besoin d' argent comptant ; et ce sera, par exemple, cent mille onces, plus ou moins suivant les circonstances. Ces actions, comme tout autre effet commerçable, gagneront ou perdront suivant l' empressement avec lequel on les recherchera. Si beaucoup de personnes en veulent acheter, et que peu en

p88

veillent vendre, elles hausseront de prix : elles baisseront au contraire, si beaucoup en veulent vendre, et que peu en veillent acheter. Quelquefois un bruit, vrai ou faux, qui fera faire une perte à la banque, répandra l' allarme, et tout le monde voudra vendre : d' autres fois un bruit, également vrai ou faux, ramenera la confiance, et tout le monde voudra acheter. Dans ces alternatives, l' agiotage deviendra la profession de bien des personnes qui ne seront occupées qu' à répandre tour-à-tour la confiance et l' allarme. La banque elle-même, lorsqu' elle sera sûre de pouvoir rétablir son crédit, le fera tomber par intervalles, afin de faire elle-même l' agiotage de ses actions. Elle les achetera, lorsqu' elle les aura fait tomber : elle les revendra, lorsqu' elle les aura fait remonter.

Le gouvernement pouvoit emprunter de cette banque, et il emprunta à gros intérêts. Mais il en tira un autre parti. Il avoit des papiers qui perdoient beaucoup : les billets des traitans étoient sur-tout prodigieusement tombés dans toutes les places de commerce. Il engagea les directeurs de la banque à fabriquer des actions, dont ils n'avoient pas reçu la valeur ; et avec ces actions, il

p89

fit acheter des billets des traitans. Aussitôt ces billets haussent de prix. On y court : ils haussent davantage. Les bruits qu' on seme, entretiennent l' ivresse du public ; et on se hâte d' autant plus d' en acheter, qu' on croit qu' ils doivent toujours hausser. Lorsque, par ce manege, on les eut fait remonter au-dessus du pair, les directeurs de la banque en revendirent pour retirer les actions extraordinaires qu' ils avoient fabriquées, et ils les retirèrent avec profit. C' est ainsi qu' on faisoit valoir alternativement les papiers de la banque et les papiers des traitans ; tantôt ceux-ci étoient bons, tantôt ceux-là ; et le public ne voyoit pas que tous étoient mauvais.

Il ne manquoit plus au gouvernement que de faire la banque lui-même, et il la fit. Lorsqu' il eut emprunté d' elle au point qu' il ne pouvoit plus payer, il prit la place des banquiers. Alors il fabriqua des actions, et il en fabriqua d' autant plus, qu' il crut que le papier devoit désormais lui tenir lieu d' argent.

Les actions, trop multipliées, baissent de prix d' un jour à l' autre. Bientôt on n' en achete plus, et les actionnaires redemandent leurs fonds. Il fallut donc user d' adresse. On fit un grand étalage d' or et d' argent. Cependant on payoit

p90

lentement, sous prétexte qu' on ne pouvoit pas payer tout le monde à la fois ; et des gens affidés venoient recevoir publiquement de grosses sommes, qu' ils reportoient en secret dans la banque. Mais si de pareils artifices pouvoient se répéter, ils ne pouvoient pas toujours réussir. La chute de la banque produisit enfin un bouleversement général.

CHAPITRE 12

*atteintes portées au commerce : police sur l'exportation et l'importation des grains.*

on entend par *police des grains*, les réglemens que fait le gouvernement, lorsqu'il veut lui-même diriger le commerce des grains. Pour juger des effets de cette police, je suppose que, de tous temps, ce commerce a joui, dans nos quatre monarchies, d'une liberté pleine et entière ; et qu'en conséquence, les marchands s'étant multipliés en raison du besoin, la circulation s'en faisoit sans obstacles, et les mettoit par-tout à leur vrai prix.

p91

Les choses en étoient là, lorsque, dans une de nos monarchies, on demanda lequel pouvoit être plus avantageux de permettre l'exportation et l'importation des grains, ou de les défendre l'une et l'autre ; et bientôt on se décida pour la prohibition. Ce n'est pas qu'on eût remarqué des inconvénients dans la liberté. Mais si, pour l'ordinaire, ceux qui gouvernent laissent aller les choses comme elles alloient avant eux, il arrive aussi quelquefois qu'ils innovent pour le plaisir d'innover. Ils veulent que leur ministère fasse époque. Alors ils changent sous prétexte de corriger, et le désordre commence. Nos terres, disoient-ils, produisent, années communes, autant que nous consommons. Nos bleds, par conséquent, tomberont à vil prix, si on nous en apporte plus qu'il ne nous en faut ; et nous en manquerons, si nous exportons une partie de ceux qui nous sont nécessaires. Cet inconvénient n'est pas encore arrivé ; mais il est possible, et il est sage de le prévenir. Tel fut le fondement des prohibitions. Il n'est pas vrai que cet inconvénient soit possible. On en sera convaincu, si on se rappelle, comment une circulation libre met nécessairement les bleds

p92

au niveau par-tout. On n'en importe pas plus qu'il n'en faut, parce que ce plus ne se vendroit pas, ou se vendroit à perte ; et on n'exporte pas ceux qui sont nécessaires, parce qu'il n'y auroit pas de bénéfice à les vendre ailleurs. Ces prohibitions portoient donc sur de fausses suppositions : voyons quelles en furent les suites. Dans une première année de surabondance, le prix des

bleds baissa : dans une seconde il baissa plus encore : il devint vil dans une troisième. Le peuple applaudissait au gouvernement qui lui faisait avoir le pain à si bon marché. Mais cette surabondance fut une calamité pour les cultivateurs ; et elle eût été une richesse pour eux, si on eût pu vendre à l'étranger. C'est ainsi que les grâces du ciel se changent en fléaux par la prétendue sagesse des hommes.

Le peuple travailloit peu. Il subsistait sans avoir besoin de beaucoup travailler. Souvent il ne pensoit pas à demander de l'ouvrage, et les cultivateurs, pour la plupart, ne pensoient pas à lui en donner. Les ouvriers, auparavant laborieux, se faisoient une habitude de la fainéantise ; et ils exigeoient de plus forts salaires, lorsque les cultivateurs pouvoient à peine en payer de foibles.

p93

La culture tomba : il y eut moins de terres ensemencées ; et il survint des années de disette.

Le prix du bled fut excessif.

Le peuple alors demanda de l'ouvrage. Forcés par la concurrence, les ouvriers, dans tous les genres, offrirent de travailler au rabais. Ils ne gagnoient donc que de foibles salaires, et cependant le pain étoit cher.

Voilà l'effet des réglemens qui défendoient l'exportation et l'importation. Il ne fut plus possible, ni aux bleds, ni aux salaires, de se mettre à leur vrai prix ; et il n'y eut que misère, tantôt chez les cultivateurs, tantôt chez le peuple.

On dira qu'il n'y avoit qu'à permettre l'importation.

C'est aussi ce qu'on disoit dans les autres monarchies qui sentoient tout l'avantage qu'elles en pouvoient retirer. Elles offrirent des bleds, et on les accepta. Mais si le besoin du moment eut plus de force que les réglemens, il ne les fit pas révoquer. Le gouvernement s'obstina dans ses maximes.

C'est fort bien fait, disoit le gouvernement dans une autre monarchie, de défendre l'exportation, parce qu'il ne faut pas s'exposer à manquer. Mais on

p94

ne doit jamais défendre l'importation, qui peut suppléer à ce qui manque dans une année de disette. En conséquence, on défendit l'exportation, et on

permet l' importation.

Mais dès qu' il ne fut plus permis d' exporter, le cultivateur vendit en moindre quantité et à plus bas prix. Moins riche, il fut moins en état de cultiver, et il cultiva moins. La récolte fut donc, d' année en année, toujours moins abondante ; et l' exportation, qu' on avoit défendue pour ne pas s' exposer à manquer, produisit un effet contraire : on manqua. Pour surcroît de malheur, l' importation ne suppléa à rien. Il faut remarquer que lorsque je dis que l' exportation étoit défendue, c' est qu' on avoit mis de forts droits sur la sortie des grains ; et lorsque je dis que l' importation étoit permise, c' est qu' on n' avoit mis aucun droit sur l' entrée.

Dans cet état des choses, les marchands avoient plusieurs risques à courir.

Si un grand nombre de concurrens apportoient en même temps une grande quantité de grains, ils en faisoient baisser le prix ; et il pouvoit arriver que la plupart ne trouvassent plus, dans la vente, un bénéfice suffisant. Ils faisoient une perte, s' ils les vendoient au prix

p95

bas où ils étoient tombés ; et s' ils vouloient les remporter, ils en faisoient une autre, parce qu' ils avoient à payer les droits de sortie. Souvent même ils étoient forcés, par le peuple ou par le gouvernement, à livrer leurs bleds au prix auquel on les taxoit. On conçoit donc que, puisque le pays qui leur étoit ouvert pour l' entrée, leur étoit fermé par la sortie, ils ne devoient pas apporter des bleds, au risque d' être forcés de les vendre à perte ; et que, par conséquent, la permission d' importer ne suppléoit à rien. Concluons que l' importation, quelque libre qu' elle paroisse, est sans effet, toutes les fois qu' on ne permet pas d' exporter.

Ce n' est pas l' exportation qu' il faut défendre, disoit-on dans une troisieme monarchie. Plus on exportera, plus nos bleds auront de prix : plus ils auront de prix, plus il y aura de bénéfice pour le cultivateur : plus il y aura de bénéfice pour le cultivateur, plus il cultivera ; et plus il cultivera, plus l' agriculture sera florissante. Il faut donc encourager l' exportation : il faut même accorder une gratification aux exportateurs. Mais il ne faut pas permettre l' importation, parce qu' elle feroit tomber nos bleds à vil prix.

p96

On ne peut disconvenir que, dans cette monarchie, on ne raisonnât mieux que dans les deux autres. L'exportation produisit l'abondance, comme on l'avoit prévu.

Mais la gratification étoit de trop : car l'exportation porte sa gratification avec elle, puisqu'on exporte toutes les fois qu'on trouve plus d'avantages à vendre au-dehors qu'au-dedans. Cette gratification d'ailleurs avoit l'inconvénient d'empêcher les bleds de monter à leur vrai prix ; parce que les marchands nationaux, qui l'avoient reçue, pouvoient vendre à un prix plus bas que les marchands étrangers.

Il y avoit plus d'inconvénients encore dans la défense d'importer. Cette défense n'étoit pas absolue : elle consistoit dans des droits d'entrée plus forts ou plus foibles.

Ils étoient plus forts, lorsque les bleds étoient à bas prix ; parce qu'on jugeoit que l'importation, si elle avoit été permise, les auroit fait baisser de plus en plus. C'étoit une erreur : car les marchands ne portent pas leurs bleds dans les marchés, où ils les vendroient moins avantageusement.

Ces droits étoient plus foibles, lorsque, dans la monarchie, les bleds

p97

étoient à trop haut prix. C'est qu'alors on avoit besoin de les faire baisser ; et comme l'importation pouvoit produire cet effet, on jugeoit avec raison qu'il la falloit favoriser.

Il y avoit plusieurs années que cette monarchie jouissoit de l'abondance qu'elle devoit à l'exportation, lorsqu'une mauvaise récolte ayant amené la disette, on diminua les droits d'entrée sur les grains : on les retrancha même tout-à-fait. Mais les marchands étrangers, qui, depuis long-temps, n'étoient point dans l'usage de concourir dans les marchés de cette monarchie, ne pouvoient pas prendre, sur le champ, toutes les mesures nécessaires pour y porter suffisamment de bled. La plupart n'avoient à cet effet, ni voituriers, ni commissionnaires, ni correspondants. Il en arriva donc trop peu, et la cherté se maintint.

Alors le gouvernement défendit l'exportation. Précaution inutile. Pouvoit-il supposer que les marchands nationaux porteroient chez l'étranger des grains qu'ils vendoient dans le pays avec plus de bénéfice ?

Pour avoir défendu l'importation, cette monarchie

s' ôtoit donc toute ressource

p98

dans une disette, et elle se mettoit à la merci des monopoleurs.

Or, lorsque les monopoleurs se sont saisis du commerce, le prix du bled ne peut plus être permanent. Tour-à-tour il hausse et baisse tout-à-coup et comme par secousses, cher ou bon marché, suivant les bruits qu' il en arrive, ou qu' il n' en arrive pas.

Pendant ces variations, le gouvernement ne savoit quel parti prendre. D' un jour à l' autre, il augmentoit les droits sur l' entrée des bleds : d' un jour à l' autre, il les diminuoit.

Les marchands étrangers ne savoiènt donc non plus sur quoi compter. Si, lorsque les droits d' entrée étoient foibles, ils se préparoiènt à faire des envois, dans l' espérance du bénéfice que le haut prix paroissoit leur promettre ; souvent, lorsque leurs bleds arrivoient, les droits d' entrée avoient haussé, parce que les grains avoient baissé de prix ; et ils se trouvoient avoir fait, à pure perte, beaucoup de frais pour apporter leurs bleds et pour les remporter. On peut juger qu' ils se dégoûtoient de commercer avec cette monarchie, et que, par conséquent, lorsqu' elle étoit dans la disette, ils l' y laissoient.

Il n' y avoit donc que des abus dans

p99

ces trois monarchies. Dans la quatrième, on jugea qu' il ne falloit point de prohibition, ni de défense permanente, soit d' exporter, soit d' importer ; mais qu' il falloit tour-à-tour permettre et défendre l' exportation et l' importation, suivant les circonstances. Ce parti parut le plus sage, et cependant il l' étoit le moins. Il avoit tous les inconvénients dont nous venons de parler, et de plus grands encore.

Il avoit, dis-je, tous ces inconvénients, lorsqu' il défendoit l' exportation ou l' importation : il en avoit de plus grands, parce qu' il mettoit dans le commerce une incertitude qui suspendoit continuellement la circulation des grains.

Puisque, dans cette monarchie, la police varioit, suivant les circonstances qui ne cessent point de

varier, les prohibitions et les permissions ne pouvoient être que passagere. On permettoit d' exporter avec la clause ; *jusqu' à ce qu' il en soit ordonné autrement*, lorsque les bleds baissoient de prix ; et lorsqu' ils haussoient on permettoit d' importer, toujours avec la clause, *jusqu' à ce qu' il en soit ordonné autrement*. cette clause étoit nécessaire, puisque les circonstances pouvoient varier d' un

p100

jour à l' autre ; et elles devoient varier, sans qu' il fût possible au gouvernement d' en prévoir les variations, parce qu' il dépendoit des monopoleurs de faire baisser le prix des grains, lorsqu' ils vouloient importer, et de le faire hausser, lorsqu' ils vouloient exporter.

Mais quand l' exportation étoit permise pour un temps incertain, on ne savoit pas dans l' intérieur de la monarchie, si on pourroit exporter avant que la permission eût été révoquée ; par conséquent il y avoit des risques à prendre des mesures pour exporter ; et ceux qui ne vouloient pas les courir, ne voyoient dans la permission que l' équivalent d' une prohibition. Les provinces intérieures ne profitoient donc pas des débouchés, qu' on paroissoit leur fermer presque aussi-tôt qu' on les leur avoit ouverts.

Sur les frontieres, les marchands, qui prévoyoient une nouvelle prohibition, se hâtoient de faire passer leurs bleds chez l' étranger. Ils établissoient leurs magasins au dehors, afin de les soustraire à la police. Alors les bleds haussoient subitement de prix, parce que l' exportation se faisoit coup sur coup et en grande quantité.

La permission d' exporter, favorable

p101

aux marchands seuls, arrivoit trop tard pour le laboureur. Forcé de payer le bail, l' impôt, le salaire des journaliers, il avoit vendu ses bleds, lorsqu' ils étoient à bas prix ; ou s' il ne les avoit pas vendus, elle arrivoit encore trop tard, parce que la saison, propre aux travaux de la culture, étoit déjà passée. Dans un cas il avoit perdu sur la vente de ses grains : dans l' autre, il ne pouvoit pas employer son bénéfice à s' assurer une abondante récolte pour l' année suivante.



Enfin ces permissions passageres étoient d' autant plus préjudiciables, que, dans la crainte d' une prohibition, le cultivateur se pressoit de vendre ; et, par conséquent, il vendoit mal, ou à trop bas prix.

Cependant tout le bled surabondant avoit été exporté, lorsqu' on fit une récolte qui ne suffisoit pas à la consommation. Alors le gouvernement défendit l' exportation, et il permit l' importation, toujours avec la clause qui en rendoit la durée incertaine.

Aussi-tôt les marchands nationaux, qui se félicitoient d' avoir fait passer leurs bleds chez l' étranger, se hâtent de les faire revenir à diverses reprises, mais à chaque fois en petite quantité ; et on rachete

p102

d' eux fort cher ce qu' on leur avoit vendu bon marché. La cherté dura. Ils la maintenoient, parce qu' ils étoient seuls vendeurs. L' étranger ne vint point, soit que n' ayant pas eu le temps de prendre ses mesures pour faire des envois, il craignit de n' arriver qu' après que l' importation auroit été prohibée, soit qu' il appréhendât d' être forcé, par quelque coup d' autorité, à laisser ses bleds à bas prix.

Voilà les effets des permissions passageres. On n' a point de regles, ni pour les accorder, ni pour les révoquer. Tous les droits sur l' entrée ou sur la sortie des grains, sont nécessairement arbitraires, et on ne sauroit dire pourquoi on les met à un taux plutôt qu' à un autre. L' exportation et l' importation ne se font donc qu' au hasard toutes les fois qu' elles se font d' après des réglemens incertains et variables. Alors la confiance est perdue, et le commerce, livré à des monopoleurs, est continuellement arrêté dans son cours. Passons aux réglemens qu' on a cru devoir faire sur la circulation intérieure des grains.

p103

## CHAPITRE 13

*atteintes portées au commerce : police sur la circulation intérieure des grains.*

si l' exportation et l' importation avoient toujours joui d' une liberté pleine et entiere, le

gouvernement n' auroit jamais été dans le cas de se mêler de la circulation intérieure des grains. Il n' en auroit pas senti la nécessité ; parce que dans l' intérieur de chaque état, les grains auroient circulé d' eux-mêmes, comme d' un état à un autre. Mais la circulation ne put plus se faire nulle part régulièrement, lorsqu' une fois elle eut été troublée dans une partie de son cours ; et nous venons de voir les désordres produits dans nos quatre monarchies, par les réglemens qu' on a cru devoir faire sur l' exportation et sur l' importation. Si les gouvernements avoient vu que ces réglemens étoient la première cause des désordres, ils se seroient épargné bien des soins : ils ne l' ont pas vu. Ainsi, pour remédier aux maux qu' ils avoient

p104

produits, ils se sont mis dans la nécessité d' en produire de nouveaux, en faisant des réglemens sur la circulation intérieure des grains.

Dans nos quatre monarchies, les divers réglemens sur l' exportation et sur l' importation ont eu le même effet que des privilèges exclusifs, accordés aux marchands nationaux : de-là la cherté.

Avec cette cherté, la disette pouvoit n' être qu' apparente. Mais souvent elle devoit être réelle, parce que, lorsqu' on avoit permis l' exportation, on s' étoit hâté de faire sortir les bleds ; et que, lorsqu' on permettoit l' importation, on ne se hâtoit pas de les faire rentrer.

Mais puisque les étrangers n' en apportoient pas, il étoit presque égal que la disette fût réelle ou ne fût qu' apparente ; il ne restoit d' autre ressource au gouvernement que de s' occuper lui-même des moyens d' en faire arriver. Le voilà donc forcé à être marchand de bled.

Il en fit venir à grands frais, et il n' en vendit point. Cependant le prix baissa : c' est que la disette n' étoit qu' apparente. Jusqu' à ce moment les marchands avoient retardé de mettre en vente, parce qu' ils espéroient un plus grand renchérissement. Mais quand ils virent qu' il arrivoit

p105

des bleds, ils se hâtèrent de porter les leurs au marché, afin de profiter du moment où le prix étoit encore haut.

Comme le gouvernement n'avoit pas vendu ses bleds, une autrefois il en fit venir moins, et il les vendit. Il avoit supposé que la disette n'étoit jamais qu'apparente. Mais celle-ci se trouva réelle. Il n'y eut donc pas assez de bled, et la cherté continua. Toujours persuadé que la disette n'étoit qu'apparente, le gouvernement fit ouvrir des greniers, et força plusieurs marchands à vendre leurs bleds au prix qu'il taxa. Mais l'autorité ne pouvoit pas frapper en même temps par-tout. On cacha les bleds pour les soustraire à la violence. Ainsi pendant qu'ils étoient à bon marché, ou au-dessous du vrai prix dans un endroit, ils étoient au-dessus ou cher dans un autre. Bientôt la disette fut générale et affreuse. Alors convaincu que les disettes sont quelquefois réelles, le gouvernement craignit qu'elles ne le fussent toujours. Il n'avoit pas fait arriver assez de bleds, et, pour ne pas tomber dans le même inconvénient, une autrefois il en fit venir, et en vendit en si grande quantité, qu'ils tombèrent par-tout à vil prix.

p106

Il ne faisoit donc que des fautes. Il avoit eu tort de se mettre dans la nécessité de pourvoir par lui-même à la subsistance du peuple ; et il en avoit eu un second, plus grand encore, et qui étoit une suite du premier, celui de forcer les greniers, et de prétendre régler le prix des bleds.

Il ne connoissoit ni la population, ni la production, ni la consommation. Il ne savoit donc point dans quelle proportion la quantité des grains étoit avec le besoin. La disproportion pouvoit être plus forte ou plus foible. Il y avoit telle province où quelquefois elle pouvoit être énorme : quelquefois aussi elle pouvoit être nulle presque par-tout. D'après quelle règle se seroit-il conduit, pour juger de la quantité précise des grains dont on avoit besoin ?

Mais quand il auroit connu le rapport de la quantité au besoin, avoit-il calculé tous les frais de culture, de magasins, de transport, pour obliger les cultivateurs et les marchands à livrer les bleds au prix auquel il les taxoit ?

Forcé, pour réparer ses fautes, de commettre des injustices, le gouvernement croyoit, par des coups d'autorité, remédier aux désordres qu'il avoit causés, et il en causoit de plus grands.

p107

Il ordonna à tous ceux qui avoient des bleds, d' en déclarer la quantité. Il sentit donc qu' il avoit besoin de la connoître. Mais il falloit commencer par gagner la confiance ; et cet ordre seul, s' il ne l' avoit pas déjà perdue, la lui auroit fait perdre. Car pourquoi vouloit-il connoître la quantité des bleds que chacun conservoit dans ses greniers, s' il ne se proposoit pas d' en disposer d' autorité ? On fit des déclarations infideles.

De fausses déclarations ne se font pas toujours impunément. Souvent on fut trahi, et souvent les délations furent fausses elles-mêmes. Le gouvernement ordonna des recherches ; mais les violences, avec lesquelles elles se firent, occasionnerent de si grands troubles, qu' il jugea devoir au moins les suspendre. Il resta donc dans son ignorance, et chacun cacha ses bleds.

Lorsque le commerce est parfaitement libre, la quantité et le besoin sont en évidence dans tous les marchés. Alors les choses se mettent à leur vrai prix, et l' abondance se répand également par-tout. C' est ce que nous avons suffisamment prouvé.

Mais lorsqu' une fois on a ôté toute

p108

liberté au commerce, il n' est plus possible de juger, ni s' il y a réellement disproportion entre la quantité et le besoin, ni quelle est cette disproportion. Fût-elle peu considérable, elle croît, d' un jour à l' autre, par l' allarme du peuple et par la cupidité des monopoleurs. Alors, par les obstacles que la circulation trouve dans son cours, elle est continuellement suspendue ; et il arrive que toutes les provinces manquent à la fois, ou que toutes au moins manquent les unes après les autres. Il est vrai que, dans ces circonstances, le gouvernement redoubloit de soins. Mais ses opérations, toujours lentes, ne pouvoient pas, comme auroit pu faire une multitude de marchands répandus de tous côtés, porter des secours par-tout également. Cependant il se trouvoit forcé à des dépenses d' autant plus grandes, que les achats pour son compte se faisoient sans économie, et quelquefois avec infidélité.

Il faisoit des efforts inutiles pour remédier aux désordres. Ses premiers réglemens les avoient produits : ses derniers réglemens devoient les entretenir, ou même les accroître.

Il s' imagina que la cherté ou la disette provenoit d' un reste de liberté. En conséquence,

*défenses furent faites à toutes personnes d'entreprendre le trafic des grains, sans en avoir obtenu la permission des officiers préposés à cet effet.*

*défenses à tous autres, soit fermiers, soit propriétaires de s'immiscer directement, ni indirectement à faire ce trafic.*

*défenses de toute société entre marchands de grains, à moins qu'elle n'eût été autorisée.*

*défenses d'enrayer ou d'acheter des bleds en verd, sur pied, avant la récolte.*

*défenses de vendre le bled ailleurs que dans les marchés.*

*défenses de faire des amas de grains.*

*défenses enfin d'en faire passer d'une province dans une autre, sans en avoir obtenu la permission.*

voilà ce qu'on appelloit abusivement des *réglemens de police*, comme si l'ordre eût dû naître de ces réglemens.

Cependant le fermier ne pouvoit vendre qu'à des marchands privilégiés, qui avoient seuls la permission de faire le trafic des grains.

Il étoit forcé de vendre ses bleds dans l'année : car la défense d'en faire des

amas ne lui permettoit pas de mettre une récolte sur une récolte.

D'un autre côté, quelque besoin qu'il eût d'argent, il ne pouvoit pas vendre avant d'avoir récolté. Il n'avoit donc qu'un temps limité pour vendre ; et il se voyoit livré à la discrétion d'un petit nombre de marchands.

La défense de vendre ailleurs que dans les marchés lui faisoit une nécessité d'abandonner par intervalles la culture de ses champs. Il auroit pu vendre ses bleds à son voisin ; mais celui-ci étoit obligé de les aller acheter au marché. On les forçoit donc tous deux à des frais qu'on auroit pu leur éviter.

Vouloit-il, avec ses bleds, payer une dette ou le salaire de ses journaliers, on l'accusoit d'avoir vendu ailleurs qu'au marché. On le traitoit avec la même injustice, s'il avançoit des bleds à un laboureur qui n'en avoit pas pour ensemençer. Cette action généreuse, dans le langage des préposés à la police des grains, étoit une vente simulée, une fraude.

La liberté même qu' on accordoit aux marchands, étoit restreinte. Ils avoient besoin d' une permission pour former une société, c' est-à-dire, pour se concerter

p111

sur les moyens d' approvisionner l' état. Sans cette permission, c' étoit à chacun d' eux de faire ce commerce séparément, et comme ils pourroient. Enfin une province, qui souffroit de la disette, ne pouvoit pas tirer des bleds d' une province voisine, où il y avoit surabondance. Si on ne refusoit jamais la permission, si on l' accordoit même le plutôt qu' il étoit possible, elle venoit toujours trop tard, puisqu' il falloit l' attendre. Le désordre étoit plus grand, lorsque, pour causer un nouveau renchérissement, on tarδοit à dessein d' accorder la permission. C' est ce qui arrivoit quelquefois.

D' un côté, les défenses ôtoient toute liberté au commerce : de l' autre, les permissions autorisoient le monopole. Ordinairement les préposés, auxquels il les falloit demander, ne les donnoient pas pour rien, et on peut juger pourquoi on les achetoit.

Dans ce désordre, le peuple, qui habitoit les villes, ne pouvoit plus être assuré de sa subsistance. Ce fut donc au gouvernement à y pourvoir, et il créa des compagnies privilégiées pour approvisionner les villes, sur-tout la capitale. Seules elles achetoient dans les

p112

campagnes qu' on réservoir pour cet approvisionnement : ou du moins on ne pouvoit vendre à d' autres, qu' après qu' elles avoient fait leurs achats ; et parce qu' on ne pouvoit vendre qu' à elles, on leur livroit les bleds au prix qu' elles en vouloient bien donner. Ce dernier règlement, toujours funeste aux campagnes, le fut quelquefois aux villes mêmes, en faveur desquelles il avoit été fait. Quelque attention qu' on eût que le pain ne renchérit pas dans la capitale, on ne put pas toujours l' empêcher, parce que les compagnies privilégiées mettoient successivement la cherté par-tout.

p113

## CHAPITRE 14

*atteintes portées au commerce : manoeuvres des monopoleurs.*

nous avons vu le monopole naître des réglemens faits

pour la police des grains. Dans le dessein où je suis de faire connoître les manoeuvres des monopoleurs, j' aurois besoin qu' ils me donnassent eux-mêmes des mémoires. Je me bornerai à quelques observations. On ne pouvoit point faire le trafic des bleds sans en avoir obtenu la permission. Mais il ne suffisoit pas de la demander pour l' obtenir : il falloit encore avoir de la protection ; et la protection ne s' accordoit gueres qu' à ceux qui la payoient, ou qui cédoient une part dans leur bénéfice. Le droit de faire le monopole des grains se vendoit donc, en quelque sorte, au plus offrant et dernier enchérisseur ; et souvent, quand on l' avoit acheté, il falloit encore donner de l' argent pour empêcher qu' il ne fût vendu à d' autres. Peu de personnes pouvoient donc

p114

jouir de ce privilege. Aussi les monopoleurs, en trop petit nombre, ne faisoient-ils pas un trafic assez grand pour fournir aux besoins de toutes les provinces. Mais il ne leur importoit pas de faire un grand trafic : il leur importoit seulement de faire un gros bénéfice. Ce bénéfice leur étoit assuré, s' ils achetoient bon marché, et s' ils vendoient cher. Pour payer les propriétaires, l' impôt et la culture à faire, les petits fermiers sont obligés de vendre de bonne heure dès le mois de septembre, octobre ou novembre. Alors donc le prix des grains baisse par l' affluence des vendeurs. Voilà le temps que prennent les monopoleurs pour remplir leurs magasins ; et ils font la loi aux fermiers qui ne peuvent vendre qu' à eux. Cependant, comme il y auroit eu du danger à se prévaloir trop ouvertement du droit de faire seuls le trafic des grains, ils employoient l' artifice. Ils faisoient leurs approvisionnements dans les provinces où la récolte avoit été plus abondante, et ils y répandoient qu' elle avoit été bien plus abondante ailleurs. Pour confirmer ces bruits, ils faisoient entr' eux, publiquement dans les marchés, des ventes simulées, et ils se livroient les

p115

uns aux autres des bleds au plus bas prix. Ensuite, comme on leur avoit accordé le privilege d' acheter



par-tout, ils alloient dans les fermes, et ils achetoient ou arrhoient les bleds au bas prix, qu' ils y avoient mis eux-mêmes dans les marchés. Ils n' ont donc plus pour concurrents que les gros fermiers qui, n' ayant pas été si pressés de faire de l' argent, ont attendu le moment de vendre avec plus d' avantage. Mais ces fermiers n' ont pour vendre qu' un temps limité, puisqu' il leur est défendu de faire des amas de grains. Les marchands privilégiés au contraire vendent quand ils veulent. Il arrivera donc enfin qu' ils vendront seuls.

Alors ils mettent en vente peu-à-peu. Ils répandent de nouveaux bruits sur les dernières récoltes. Ils persuadent qu' elles n' ont pas été aussi belles qu' on l' avoit cru. Ils ne manquent pas de le confirmer encore par des ventes simulées, et ils se livrent publiquement le bled au plus haut prix.

Il y a donc disette : ce n' est pas que le bled manque, mais on l' a soustrait à la consommation. Cependant la disette n' est pas générale, parce qu' il importe aux monopoleurs

p116

mêmes qu' elle ne le soit pas. Il faut qu' ils puissent se faire honneur du bon marché qu' ils maintiennent dans quelques provinces, pour se justifier de la cherté qu' ils mettent dans d' autres ; et il leur suffit que la disette les parcoure toutes successivement. Ils causoient de si grands désordres, qu' on voyoit quelquefois, dans une province, le peuple condamné à se nourrir de toutes sortes de mauvaises racines ; tandis que, dans une province voisine, on jettoit le plus beau froment aux bestiaux. Chargés seuls de faire refluer les grains par-tout où ils manquoient, ils le faisoient lentement, sous divers prétextes ; et ils trouvoient, dans leur lenteur, un grand bénéfice, parce qu' elle faisoit durer la cherté.

Ces monopoleurs s' enrichissoient donc, parce qu' ils achetoient bon marché, et qu' ils vendoient cher. Il y en avoit d' autres qui ne s' enrichissoient pas moins, et qui cependant achetoient cher, et vendoient bon marché. Je veux parler des commissionnaires qui faisoient des achats et des ventes de grains pour le compte du gouvernement. On leur accordoit deux pour cent de bénéfice sur l' achat, et deux pour cent sur la vente.

p117

Plus ils achetoient de grains, et plus ils les achetoient cher ; plus, par conséquent, ils avoient de bénéfice. Ils achetoient donc à quelque prix que ce fût.

Pour faciliter leurs opérations, on avoit ordonné aux marchands de notifier leurs sociétés, de déclarer leurs magasins, et de ne trafiquer que dans les marchés réglés à tel jour et à telle heure.

Tous ces marchands étant connus, et tous leurs magasins étant à découvert, il étoit facile de faire avorter tous leurs projets. Par-tout où ils pouvoient se présenter pour acheter, les commissionnaires mettoient l'enchere sur eux ; et par-tout où ils pouvoient se présenter pour vendre, les commissionnaires vendoient au rabais. Ne pouvant donc plus soutenir la concurrence sans se ruiner, ils renoncèrent les uns après les autres au commerce des grains, et alors les commissionnaires acheterent et vendirent seuls.

Ceux-ci avoient intérêt d'acheter beaucoup et d'acheter cher, puisque le bénéfice de deux pour cent étoit plus grand en raison du haut prix des achats ; et quoiqu'à la vente le bénéfice de deux pour cent fût moindre en raison du bas prix, ils n'avoient pas moins d'intérêt

p118

à vendre bon marché, puisqu'ils devenoient seuls marchands de grains.

C'est le gouvernement qui faisoit toutes les avances pour les achats, comme toutes les pertes dans les ventes. Il lui en coûtoit plusieurs millions par an ; et s'il est vrai que pour en trouver un, il fût obligé d'en imposer trois, on peut juger combien ce monopole étoit de toute maniere à charge à l'état. Les avances étoient payées comptant aux commissionnaires. Ils en faisoient valoir, dans la capitale, la plus grande partie ; et ils payoient dans les provinces ou chez l'étranger, avec des opérations de change. Ainsi ce monopole devenoit pour eux un fonds de banque, ou plutôt un véritable agiotage.

p119

CHAPITRE 15

*atteintes portées au commerce : obstacles à la circulation des grains, lorsque le gouvernement veut rendre au commerce la liberté qu' il lui a ôtée.*

les monopoleurs mettoient toujours quelque part la disette, ou du moins la cherté, lorsque, dans une de nos monarchies, on confia cette partie de l' administration à un ministre qui rendit la liberté au commerce.

Mais, quand le désordre est parvenu à un certain point, une révolution, quelque sage qu' elle soit, ne s' acheve jamais, sans occasionner de violentes secousses ; et il faut souvent prendre des précautions sans nombre, pour rétablir l' ordre. Le nouveau ministre, qui vouloit le bien, et à qui ses ennemis mêmes reconnoissoient des lumieres, prit toutes les précautions que la prudence lui avoit suggérées. Mais il y avoit une chose qui

p120

ne dépendoit pas de lui : c' est le temps, et il en falloit.

En traitant de la circulation des grains, nous avons vu qu' elle ne peut se faire que par une multitude de marchands, répandus de toutes parts. Ces marchands sont autant de canaux, par où les grains circulent. Or, tous ces canaux avoient été brisés, et c' étoit au temps à les réparer.

En effet, pour réussir dans quelque espece de commerce que ce soit, il ne suffit pas d' avoir la liberté de le faire ; il faut, comme nous l' avons remarqué, avoir acquis des connoissances, et ces connoissances ne peuvent être que le fruit de l' expérience, qui est toujours lente. Il faut encore avoir des fonds, des magasins, des voituriers, des commissionnaires, des correspondants : il faut, en un mot, avoir pris bien des précautions et bien des mesures.

La liberté, rendue au commerce des grains, étoit donc un bienfait dont on ne pouvoit pas jouir aussi-tôt qu' il étoit accordé. Un mot du monarque avoit pu anéantir cette liberté ; un mot ne la reproduisoit pas, et il y eut cherté peu de mois après.

*voilà donc ce que produit la liberté. c' est ainsi que raisonne le peuple, et*

p121

le peuple étoit presque toute la nation. On croyoit que la cherté étoit un effet de la liberté. On ne vouloit pas voir que le monopole n'avoit pas pu tomber sous les premiers coups qu'on lui portoit, et qu'il ne pouvoit pas y avoir encore assez de marchands pour mettre les grains à leur vrai prix. Mais, disoit-on, il faut du pain tous les jours. Or, parce qu'on aura la liberté de nous en apporter, est-il sûr qu'on nous en apportera, et ne nous met-on pas au hasard d'en manquer ?

On oublioit donc les chertés et les disettes qu'il y avoit eu successivement dans toutes les provinces, lorsque les ministres ôtoient toute liberté, sous prétexte de ne pas abandonner au hasard la subsistance du peuple.

On comptoit donc sur un petit nombre de monopoleurs, qui pouvoient faire un gros bénéfice en vendant peu, plutôt que sur un grand nombre de marchands, qui ne pouvoient faire un gros bénéfice, qu'en vendant beaucoup.

Il faut un salaire aux marchands : il leur est dû.

Mais ce n'est ni au souverain, ni au peuple à régler ce salaire : c'est à la concurrence, à la concurrence seule. Or, ce salaire sera moindre, à

p122

proportion que la concurrence sera plus grande. Le bled sera donc à plus bas prix, lorsque les marchands se multiplieront avec la liberté, que lorsque le nombre en sera réduit par des réglemens de police. J'ajoute qu'on en aura bien plus sûrement. Car il ne sera à plus bas prix, que parce que tous les marchands à l'envi les uns et des autres, l'offriront au rabais, et se contenteront du plus petit bénéfice. Ils ont autant besoin de vendre, que nous d'acheter. Occupés à prévoir où le bled doit renchérir, ils se hâtent d'autant plus de venir à notre secours, que ceux qui arrivent les premiers, sont ceux qui vendent à plus haut prix. Il y a plutôt lieu de juger qu'ils nous apporteront trop de bleds, que de craindre qu'ils ne nous en apportent pas assez.

Ces raisons ne faisoient rien sur l'esprit du peuple. Il croyoit que l'unique affaire du gouvernement étoit de lui procurer du pain à bon marché. Les réglemens de police paroisoient avoir été donnés dans cette vue. Ils produisoient à la vérité un effet contraire : mais on ne le savoit pas ; et on vouloit des réglemens de police, parce

qu' on vouloit le pain à bon marché. Toutes les fois donc qu' il renchérissoit le peuple demandoit au gouvernement d' en faire baisser le prix.

Il n' y avoit que deux moyens de le satisfaire. Il falloit que le gouvernement achetât lui-même des bleds pour les revendre à perte, ou qu' il forçât les marchands à livrer les leurs au prix qu' il avoit taxé.

De ces deux moyens, le premier tendoit à ruiner l' état ; le second étoit injuste et odieux ; et tous deux accoutumoient le peuple à penser que c' étoit au gouvernement à lui procurer le pain à bon marché, quoiqu' il en coûtât, soit de l' argent, soit des injustices.

De-là un autre préjugé, plus contraire encore, s' il est possible, au commerce des grains. C' est que le peuple, qui croyoit les violences justes, parce qu' on les faisoit pour lui, regardoit les marchands de bleds comme des hommes avides qui abusoient de ses besoins. Cette opinion une fois établie, on ne pouvoit plus, si on étoit jaloux de sa réputation, s' engager dans ce commerce : il falloit l' abandonner à ces ames viles, qui comptent l' argent pour tout et l' honneur pour rien.

C' est la conduite du gouvernement, qui avoit produit ces préjugés. Ils avoient si fort prévalu, que souvent, avec de l' honnêteté et avec ce qu' on appelle esprit, on ne s' en garantissoit pas. Il faut respecter sans doute les droits de propriété, disoient des personnes qu' on ne pouvoit pas soupçonner de mauvaise intention ; mais nous réclamons pour le peuple les droits d' humanité.

De là elles concluoient que le gouvernement peut, doit même régler le prix du bled, et forcer les marchands à le livrer au taux qu' il y a mis.

Des droits d' humanité opposés à des droits de propriété ! Quel jargon ! Il étoit donc arrêté qu' on diroit les choses les plus absurdes pour combattre les opérations du nouveau ministre. Mais vous, qui croyez-vous intéresser au peuple, voudriez-vous que, sous prétexte de faire l' aumône, on forçât les coffres des hommes à argent ? Non sans doute : et vous voulez qu' on force les greniers ! Ignorez-vous d' ailleurs que le bon marché est nécessairement toujours suivi de la cherté ; et que, par conséquent, il est une calamité pour le peuple, autant que pour le marchand

et le propriétaire ? Si vous l' ignorez, je vous renvoie à ce que j' ai dit.

p125

Il sembloit que tout le monde fût condamné à raisonner mal sur cette matiere : poètes, géometres, philosophes, métaphysiciens, presque tous les gens de lettres, en un mot, et ceux-là sur-tout dont le ton tranchant permet à peine de prendre leurs doutes pour des doutes, et qui ne tolerent pas qu' on pense autrement qu' eux. Ces hommes voyoient toujours d' excellentes choses dans tous les ouvrages qui se faisoient en faveur de la police des grains. C' étoient cependant des ouvrages, où, au lieu de clarté, de précision et de principes, on ne trouvoit que des contradictions ; et on auroit pu prouver que l' auteur avoit écrit pour la liberté qu' il vouloit combattre. C' est qu' il est impossible de rien établir de précis, quand on veut mettre des bornes à la liberté du commerce. Où en effet poseroit-on ces bornes ? Sourd à tous les propos, le nouveau ministre montrait du courage. Il laissoit parler, écrire, et il persistoit dans ses premieres démarches. Cependant on étoit bien loin encore d' éprouver les effets de la liberté. Le bled étoit cher dans une province, tandis qu' il étoit à bon marché dans une autre. C' est

p126

qu' il ne circuloit pas : il n' y avoit pas encore assez de marchands. D' ailleurs le peuple, qui croyoit que l' exportation étoit nécessairement l' avant-coureur de la disette, s' allarmoit à la vue d' un transport de grains. *il ne nous en restera pas*, disoit-il ; et à ce cri séditieux, il se soulevoit. Alors des hommes mal-intentionnés parcouroient les marchés, répandoient de nouvelles allarmes, et causoient des émeutes. Tels sont les principaux obstacles qui s' opposoient au rétablissement de la liberté. Le temps les levera, si le gouvernement persévère.

p127

## CHAPITRE 16

*atteintes portées au commerce : luxe  
d' une grande capitale.*

des quatre monarchies que j' ai supposées, je n' en fais plus qu' une, et j' y bâtis une grande capitale, où l' on arrive de toutes les provinces. Ceux qui sont assez riches pour jouir des commodités qu' on y trouve, s' y fixent insensiblement. D' autres y viennent pour affaires, d' autres par curiosité, beaucoup parce qu' ils n' ont pas de quoi vivre ailleurs. Car, avec rien, on y peut souvent faire de grandes dépenses, parce qu' elle offre des ressources de toutes especes. Elle en offre même qu' on ne doit pas avouer, et dont cependant on ne se cache pas. Les richesses appellent les arts. Il y aura donc, dans la capitale, un grand nombre d' artisans. Ils y causeront une plus grande consommation. Ils y feront renchérir les denrées, et ils y attireront l' argent des provinces, où l' on sera assez riche pour rechercher les choses qu' on recherche dans la capitale. Leurs

p128

ouvrages seront à plus haut prix qu' ils ne l' auroient été, s' ils avoient choisis tout autre lieu pour leur établissement : car il faudra faire venir, à grands frais, et leur subsistance et les matieres premieres. Répandus dans les provinces, ils y feroient refluer l' argent de la capitale. Ils y porteroient l' abondance, parce que, par-tout où ils s' établiroient, ils augmenteroient le nombre des consommateurs, et ils contribueroient à répartir les richesses avec moins d' inégalité. Ces considérations faisoient desirer qu' on établît les manufactures dans les provinces ; mais ce projet n' étoit bon que dans la spéculation. Il importe peu aux artisans que leurs ouvrages soient chers, pourvu qu' ils soient assurés de les vendre. Or où les vendront-ils mieux que dans une ville de luxe, où, sans jamais apprécier les choses, on ne les estime qu' autant qu' elles sont à haut prix ? Où seront-ils plus à portée de faire valoir leurs talents, soit qu' ils traitent avec des particuliers auxquels ils vendront eux-mêmes leurs ouvrages, soit qu' ils traitent avec des négocians qui leur offriront à l' envi de plus forts salaires ? Du fond des provinces leur seroit-il possible de tirer avantage

des caprices du public, de lui en donner, et de se faire un produit sur des modes qui ne font que passer ? Enfin, je conçois que, lorsqu' ils jouissent d' une liberté entière, ils puissent se répandre en plusieurs lieux différents ; mais lorsqu' ils n' ont la liberté de travailler qu' à l' abri d' un privilège, ne faut-il pas qu' ils s' établissent là où ils sont plus à portée de solliciter ce privilège, de le faire renouveler, et d' empêcher qu' on ne l' accorde à d' autres ? Ce n' étoit donc que dans la capitale, et après la capitale, dans les grandes villes que les manufactures pouvoient s' établir.

Dès que tout renchérit dans une grande capitale, les choses, faites pour y être communes, deviennent rares ; et c' est-là que les artisans mettent toute leur industrie à procurer aux gens riches les jouissances de luxe, c' est-à-dire, ces jouissances qu' on recherche par vanité, et que l' ennui, dans le désœuvrement où l' on vit, rend nécessaires.

La perception compliquée d' une multitude d' impôts, les manoeuvres des compagnies exclusives, les papiers publics, les banques, l' agiotage, le monopole des grains, étoient les routes qui s' ouvroient à la fortune, et dans lesquelles

on se précipitoit en foule. De-là sortoient coup sur coup des hommes nouveaux, qui, enrichis des dépouilles du peuple, faisoient un contraste frappant avec les mendiants qui se multiplioient d' un jour à l' autre.

Les grands avoient donné l' exemple du luxe : mais leur luxe avoit au moins des bornes dans leurs facultés. Celui des nouveaux riches n' en avoit point, parce qu' ils pouvoient dépenser avec d' autant plus de profusion, qu' ils s' enrichissoient avec plus de facilité. Faits tout à la fois pour être imités et pour ne pouvoir l' être, ils sembloient préparer la ruine des citoyens de tout état.

En effet, comme on ne pouvoit se faire remarquer que par la dépense, le désordre se mettoit successivement dans toutes les fortunes ; et toutes les conditions, de proche en proche, se confondoient, par les efforts mêmes qu' elles faisoient pour se distinguer. Aux mouvements qu' on se donnoit, il paroissoit qu' on avoit des desirs immenses ; et aux frivolités dont on se contentoit, il paroissoit qu' on étoit sans desirs. Le caprice donnoit du prix aux plus petites choses. Si on n' en jouissoit pas, on vouloit paroître en



jour, parce qu' on

p131

supposoit que d' autres en jouissoient ; sans passion, on en prenoit le langage, et on se passionnoit ridiculement sur tout. De quelque maniere qu' on fût affecté, il falloit obéir aux caprices de la mode. Unique regle du goût et du sentiment, elle prescrivait à chacun ce qu' il devoit desirer, dire, faire et penser : car penser étoit la dernière chose. Dans ce désordre, on déclamoit contre la finance, parce que les financiers avoient plus de moyens de s' enrichir. Mais les citoyens de toutes les conditions n' avoient-ils pas les mêmes reproches à se faire ? S' ils acquéroient moins de richesses, est-ce parce qu' ils étoient moins avides, ou parce qu' ils ne le pouvoient pas ? Ce sont les moeurs générales qu' il faut condamner : mais, dans un siècle de corruption, tous les ordres déclament les uns contre les autres. Je veux qu' une monarchie ne puisse jamais être trop riche. En effet, ce n' est pas dans de trop grandes richesses qu' est le vice qui la détruit : c' est dans l' inégalité de la répartition, inégalité qui devient monstrueuse dans un siècle de finance. Mais quoi ! Dira-t-on, faut-il faire un nouveau partage des terres, et borner chaque citoyen au même nombre

p132

d' arpens ? Non sans doute : ce projet seroit chimérique. Une parfaite égalité ne pourroit se maintenir que dans une république, telle que Lacédémone ; et je conviens que, dans une monarchie, les hommes ne sont pas des spartiates. Que faut-il donc, demandera-t-on ? Il faut que tout citoyen puisse vivre de son travail ; et je dis que par-tout où il y a des mendiants, le gouvernement est vicieux. Je sais bien qu' on suppose que tout le monde peut vivre de son travail : car le riche, qui ne fait rien, dit au malheureux qui manque de pain, *vas travailler*. ainsi le luxe qui multiplie les mendiants, rend les ames inhumaines, et il n' y a plus de ressources pour l' indigent. Mais voyons si tout citoyen peut trouver du travail. On remarque avec raison que le luxe des grandes villes fait vivre beaucoup d' artisans, et on dit en conséquence que le luxe est un bien. Mais combien d' hommes, qui auroient été utiles dans les campagnes, et qui, séduits par les profits que quelques-uns font dans une capitale, y viennent en foule pour y mendier ? Avec du talent même plusieurs sont réduits à la misere, parce qu' il leur est impossible de travailler concurremment

avec ceux qui ont commencé avant eux, et qui ont la vogue. Ne sait-on pas que les gens riches, sans savoir pourquoi, vont, à la suite les uns des autres, aux mêmes boutiques, et qu' un artisan, habile ou heureux, fait presque exclusivement son métier ? Ignore-t-on qu' en fait de luxe, le nom de l' ouvrier n' est pas indifférent ?

Le luxe gagne insensiblement toutes les conditions ; et si on n' est pas riche, on veut le paroître. Alors pour dépenser en choses de luxe, on se retranche sur les choses de nécessité. On ôte donc le travail aux artisans les plus utiles, et par conséquent on leur ôte le pain. D' ailleurs, si dans un temps où les richesses sont réparties avec trop d' inégalité, un petit nombre d' hommes opulents font fleurir les manufactures de prix, combien peu de citoyens sont alors assez riches pour concourir à entretenir les manufactures les plus communes ? Si le luxe fait vivre quelques artisans, il en réduit donc un plus grand nombre à la mendicité. Voilà les effets qu' il produit dans les villes, sur-tout dans la capitale.

Passons dans les campagnes.

Les provinces doivent à la capitale les revenus des propriétaires qui l' habitent,

et les revenus du prince ; dette immense qui croît tous les jours avec les impôts. Il est vrai que la capitale, par les grandes consommations qui s' y font, rend aux provinces l' argent qu' elle en a reçu ; et elle y fait fleurir l' agriculture, à proportion qu' elle ne tire des productions en plus grande quantité. Mais elle n' en peut pas tirer également de chacune, et par conséquent l' agriculture ne peut pas fleurir également dans toutes.

L' abondance se trouve dans les campagnes qui l' environnent, et on y rend fertile le sol le plus ingrat. Elle se trouve encore dans de plus éloignées, lorsqu' elles communiquent facilement avec la capitale. Mais lorsqu' elles manquent de débouchés, on peut juger de la misere au teint have des habitants, aux villages qui tombent en ruines, et aux champs qui restent sans culture. Elles produisent peu, parce que les plus riches consommateurs à qui sont les terres, habitent la capitale où ils consomment les productions des autres provinces. Elles produisent peu, parce que ces consommateurs préfèrent aux

richesses réelles d' un sol cultivé, l' intrigue qui ouvre à quelques-uns le chemin de la fortune, des papiers avec lesquels ils ont

p135

plus de revenus et plus de facilité pour dissiper, enfin un luxe qui les ruine tous. Non-seulement ils ne font pas les avances nécessaires pour se procurer des récoltes plus abondantes, ils mettent encore les fermiers hors d' état d' en faire. Ils leur font des frais : ils leur enlèvent une partie des bestiaux ; en un mot, ils semblent leur ôter tout moyen de cultiver. Cependant les fermiers, en plus grand nombre que les fermes, sont réduits, par la concurrence, à de trop foibles salaires. Bornés à subsister au jour le jour, ils se refusent le nécessaire pour payer un maître qui, au sein de la mollesse, a pour maxime qu' il ne faut pas que les paysans soient dans l' aisance, et qui ne voit pas que la richesse du laboureur l' enrichiroit lui-même. Il n' est donc que trop vrai que le luxe d' une grande capitale est un principe de misere et de dévastation.

p136

## CHAPITRE 17

*atteintes portées au commerce : jalousie des nations.*

afin de juger de ce qui doit arriver à plusieurs nations jalouses, qui tentent chacune de commercer exclusivement, je transporte dans l' Asie mineure, le peuple que nous avons observé. Je lui donne la Mysie, la Lydie, la Bytinie, d' autres provinces encore, et je fais un royaume dont Troie sera la capitale.

Mais parce que je ne veux observer que les effets de la jalousie des nations, je suppose, afin d' écarter toute autre cause, que ce peuple n' a plus, dans ses moeurs, ni dans son gouvernement, aucun des vices que je lui ai reprochés. Ce sera actuellement une nation agricole. Elle cultive les arts relatifs à l' agriculture : elle commence à en cultiver d' autres : elle met plus de recherches dans les commodités de la vie. Mais ses moeurs sont simples encore, ainsi que son gouvernement. Elle ne connoît ni les péages, ni

les douanes, ni les impôts ni les maîtrises, ni les communautés, ni aucune

p137

espece de privilege, ni ce qu' on appelle *police des grains* . Chaque citoyen a la liberté de choisir, pour subsister, le genre de travail qui lui convient, et le gouvernement n' exige qu' une contribution qui est réglée sur les besoins de l' état, et que la nation paie volontairement. Tels sont ces nouveaux troyens. Mais il faut qu' on me permette encore d' autres suppositions.

Je suppose donc que, dans les siecles où ils subsistoient, siecles antérieurs à toute tradition, l' Asie, l' égypte, la Grece et l' Italie, ainsi que les isles répandues dans les mers qui séparent ces continens, étoient autant de pays civilisés, dont les peuples commençoient à avoir quelque commerce les uns avec les autres ; tandis que tout le reste de l' Europe étoit encore dans la barbarie. Enfin, ma derniere supposition sera que les arts n' avoient fait encore nulle part autant de progrès que chez les troyens. Par-tout ailleurs ils paroissoient à leur naissance. Cependant le luxe, même à Troie, étoit encore ignoré.

La population doit être grande dans tous les pays que je viens de supposer. Plusieurs causes y concourent : la simplicité des moeurs, une subsistance assurée dans un travail à son choix, et l' agriculture

p138

qui fait d' autant plus de progrès, qu' elle est plus considérée.

Cependant tous les pays que nous avons couverts de nations civilisées, ne sont pas également fertiles ; et tous, par conséquent, ne produisent pas de quoi faire subsister, dans un espace égal, une population égale. La Grece, par exemple, n' est pas, à beaucoup près aussi fertile que l' égypte ; et beaucoup de côtes maritimes seroient peu habitées, si elles étoient réduites au seul produit de leur sol.

Mais là où l' agriculture ne peut pas nourrir une grande population, l' industrie y supplée, et le commerce y fait vivre un peuple nombreux, avec le surabondant des nations agricoles. Ce peuple, à qui le sol semble refuser le nécessaire, devient le commissionnaire des autres. Il trafique avec le

surabondant de tous : il en rapporte chez lui de quoi subsister, et parce qu'il s'est fait une habitude de l'économie avec laquelle il a été forcé de commencer, il finit par s'enrichir. Voilà ce qui doit arriver à des nations qui habitent des terres ingrates le long des côtes maritimes. Marchandes par leur position, elles ont les premières fait le commerce de commission ou le trafic. Alors tous les ports étoient ouverts

p139

aux trafiquants. Tous les peuples donnent à l'exportation et à l'importation une liberté entière. Le surabondant se versoit continuellement des uns chez les autres. Par une concurrence de tous les marchands possibles, chaque chose étoit à son vrai prix ; et l'abondance qui se répandoit chez toutes les nations, sembloit tendre, par un espece de flux et de reflux, à se mettre par-tout au même niveau. Ce commerce étoit sur-tout avantageux pour les troyens. Les progrès qu'ils avoient faits dans les arts, attiroient chez eux les marchands de toutes les nations. Ils mettoient en oeuvre et les matières premières de leur sol, et celles qu'ils tiroient de l'étranger ; et leurs manufactures, tous les jours plus florissantes, faisoient subsister une multitude d'artisans.

Heureux dans cette position, les peuples ne surent pas s'y maintenir. Pourquoi, disoit-on, envoyer chez les troyens des matières premières que nous pouvons mettre en oeuvre nous-mêmes ? Est-il raisonnable de porter chez l'étranger notre argent et nos productions, pour y faire subsister des artisans, qui, en consommant chez nous, augmenteroient notre population et nos richesses ?

p140

Tous les peuples songeoient donc aux moyens d'établir chacun chez eux les mêmes manufactures. Mais les nations marchandes excitoient sur-tout la jalousie. Ces nations, pauvres par leur sol, s'enrichissoient, se peuploient, et sembloient devoir à l'aveuglement des autres, leurs richesses et leur population. Pourquoi leur laisser faire, presque à elles seules, tout le trafic, disoient les peuples jaloux ? Souffrirons-nous encore long-temps qu'elles fassent sur nous des profits que nous

pourrions faire nous-mêmes ? C' est nous qui les faisons subsister ; c' est nous qui les enrichissons. Fermons-leur nos ports, elles tomberont dans la misere, et bientôt elles ne seront plus.

Ces réflexions ne sont pas aussi solides qu' elles le paroissent. L' auteur de la nature, aux yeux duquel tous les peuples, malgré les préjugés qui les divisent, sont comme une seule république, ou plutôt comme une seule famille, a établi des besoins entr' eux. Ces besoins sont une suite de la différence des climats, qui fait qu' un peuple manque des choses dont un autre surabonde, et qui leur donne à chacun différents genres d' industrie. Malheur au peuple qui voudroit se passer de tous les autres. Il seroit aussi

p141

absurde qu' un citoyen qui, dans la société regrettant les bénéfices qu' on fait sur lui, voudroit pourvoir par lui seul à tous ses besoins. Si un peuple se passoit des nations marchandes, s' il les anéantissoit, il en seroit moins riche lui-même, puisqu' il diminueroit le nombre des consommateurs auxquels il vend ses productions surabondantes.

D' ailleurs les négociants n' appartiennent proprement à aucun pays. Ils forment une nation qui est répandue par-tout ; et qui a ses intérêts à part. Un peuple est donc dans l' erreur, s' il croit travailler pour lui, lorsqu' il sacrifie tout à ses négociants. En excluant ceux des autres nations, il vend ses marchandises à plus bas prix, et il achete à plus haut les marchandises étrangères : ses manufactures tombent, son agriculture se dégrade, et il fait tous les jours de nouvelles pertes. Il n' y a que la concurrence de tous les négociants qui puisse faire fleurir le commerce à l' avantage de chaque peuple. Faire et laisser faire, voilà donc quel doit être l' objet de toutes les nations. Un commerce toujours ouvert et toujours libre, pouvoit seul contribuer au bonheur de toutes ensemble, et de chacune en particulier.

Mais ce n' est pas ainsi qu' on raisonnoit.

p142

Un état, disoit-on n' est riche et puissant, qu' à proportion de l' argent qui circule ; et l' argent ne circule en plus grande quantité, qu' autant qu' on fait

un plus grand commerce. Toute nation qui entendra ses vrais intérêts, doit donc songer aux moyens d' être la seule nation commerçante.

Ce raisonnement parut évident, et on se conduisit en conséquence. Voilà donc les peuples qui vont travailler à s' appauvrir les uns les autres : car en voulant s' enlever mutuellement le commerce, chacun d' eux en commercera moins. Observons les effets de cette politique.

Les troyens qui avoient des ports sur la mer égée, sur la Propontide et sur le Pont-Euxin, étoient maîtres encore de toutes les isles adjacentes à leur continent. Dans cette position, où ils pouvoient faire un grand commerce concurremment avec les autres peuples, ils voulurent le faire exclusivement. Ils établirent donc des douanes par-tout : ils mirent à contribution les marchands étrangers qui exportoient ou qui importoient ; enfin ils leur fermerent tout-à-fait les ports.

Le peuple applaudit à la sagesse du gouvernement. Il croyoit qu' il alloit faire à lui seul tout le trafic ; et il n' en fit pas

p143

plus qu' auparavant ; parce qu' il ne pouvoit pas abandonner ses manufactures et ses champs pour monter sur des vaisseaux.

Le commerce diminua considérablement, lorsqu' il ne se fit plus par l' entremise des nations marchandes. Cette révolution entraîna la chute de plusieurs manufactures ; et l' agriculture se dégradra, parce qu' il y eut moins de productions, quand l' impuissance d' exporter eut rendu inutile tout surabondant. Cependant le gouvernement ne se doutoit pas de la faute qu' il avoit faite. Il croyoit au contraire que le commerce apportoit dans l' état plus de richesses que jamais : il en jugeoit ainsi à la fortune de quelques négociants troyens.

Mais ces négociants s' enrichissoient aux dépens de l' état n' ayant plus de concurrens, lorsqu' ils vendoient et lorsqu' ils achetoient, ils mettoient seuls le prix aux choses. Ils retranchoient tous les jours sur le salaire de l' artisan et du laboureur, et ils vendoient cher tout ce qu' ils apportoient de l' étranger.

Jaloux les uns des autres, les peuples ne devoient pas se borner à se fermer leurs ports, et à s' interdire mutuellement le commerce, dans l' espérance de le faire chacun exclusivement. On devoit encore



p144

armer, et on arma. Dans des guerres funestes à tous, on s'applaudissoit alternativement des coups qu'on croyoit se porter, et qu'on ne portoit que sur le commerce pour le ruiner par-tout également. De grandes armées sur terre, de grandes flottes sur mer mettoient dans la nécessité d'arracher de force à la charrue et aux manufactures une partie des citoyens, et de charger d'impôts l'autre partie. Ces violences se renouvelloient à chaque guerre, toujours avec de nouveaux abus, parce que la paix qui ne se faisoit que par épuisement, ne duroit jamais assez pour permettre aux puissances belligérentes de réparer leurs pertes.

Le commerce, tombé pendant la guerre, se relevoit difficilement à la paix. On n'osoit pas s'engager dans des entreprises qui exigeoient de grandes avances, et dont toutes les espérances pouvoient s'évanouir aux premières hostilités. Le gouvernement néanmoins invitoit le peuple et même la noblesse à faire le trafic. Il offroit sa protection aux négociants, et il ne paroissoit occupé qu'à faire fleurir le commerce, qu'il avoit ruiné, et qu'il devoit ruiner encore.

Quand on a la puissance, on croit tout

p145

possible. On ne sait point se méfier de ses lumières, et parce qu'on a commandé, on n'imagine pas devoir trouver des obstacles. Voilà pourquoi, dans l'administration publique, une faute, qui a été faite, se fait encore, et se fait long-temps. Elle devient maxime d'état, et les préjugés gouvernent. Les troyens s'obstinoient à fermer leurs ports aux nations marchandes, ils s'obstinoient à leur faire la guerre, et cependant ils cherchoient quelle pouvoit être la cause de la décadence de leur commerce.

On crut l'avoir trouvée, lorsqu'ayant considéré que les entreprises demandoient des avances d'autant plus grandes, qu'elles exposoient à plus de risques, on s'imagina que le commerce ne pouvoit plus se faire que par des compagnies qui réuniroient les fonds de plusieurs riches négociants. Il n'y avoit donc qu'à permettre d'en former autant qu'on le jugeroit à propos. Mais il s'en présentoit une. Elle faisoit voir de grands avantages pour l'état dans l'espece de trafic qu'elle projettoit. Elle exageroit les avances qu'elle auroit à faire. Elle représentoit qu'après les avoir faites, il ne seroit pas juste

qu' elle fût privée du bénéfice dû à son industrie ;  
et elle

p146

demandoit un privilege exclusif. Il lui fut accordé.  
Ce privilege étoit une atteinte portée à la liberté,  
puisqu' il donnoit, à une seule compagnie, un droit  
qui appartenoit à tous les citoyens. Les négociants  
réclamerent, mais inutilement. La nouvelle compagnie  
donna de l' argent, et le privilege fut confirmé.

Dès que le gouvernement connut que ces privileges  
pouvoient se vendre, il en vendit encore. Cet abus,  
passé en usage, devint regle ; et bientôt on regarda  
les privileges exclusifs, comme une protection  
accordée au commerce.

Cependant vendre des privileges exclusifs à des  
artisans et à des marchands, c' étoit exiler ceux à  
qui on n' en vendoit pas. Plusieurs sortirent du  
royaume, et emporterent les manufactures avec eux.  
Il est vrai que le gouvernement leur défendit, sous  
de grièves peines, de sortir de l' état. Mais quand  
ils étoient passés chez l' étranger, on ne pouvoit  
plus les punir, et cependant on ne pouvoit pas les  
empêcher d' y passer. Cette défense les fit désertier  
en plus grand nombre.

Lorsque les manufactures jouissent, dans un royaume,  
d' une liberté entiere, elles se multiplient à  
proportion

p147

du besoin. Il n' en est pas de même, lorsqu' elles  
appartiennent à une compagnie exclusive. Comme  
l' intérêt de cette compagnie est bien moins de vendre  
beaucoup, que de vendre cher, elle songe à faire le  
plus grand bénéfice avec le plus petit trafic.

D' ailleurs elle trouve un avantage à diminuer le  
nombre des manufactures, c' est que les ouvriers,  
restant en plus grande quantité qu' elle n' en peut  
employer, sont réduits, s' ils ne veulent pas mendier,  
à travailler presque pour rien.

Non-seulement la main d' oeuvre coûtoit peu aux  
compagnies exclusives. Elles voulurent faire encore  
un nouveau bénéfice sur les matieres premieres. Elles  
représentèrent au gouvernement combien l' exportation  
qu' on en faisoit chez l' étranger étoit contraire aux  
intérêts du commerce, et il fut défendu de les  
exporter. Elles les acheterent donc au plus bas prix,

et en conséquence la culture en fut tous les jours plus négligée.

Pendant que les douanes, les impôts, les privilèges exclusifs vexaient le commerce et l'agriculture, le luxe croissoit avec la misère : l'état qui ne subsistait plus que par des ressources, contractoit continuellement de nouvelles

p148

dettes ; et la finance s'élevait au milieu des débris de la fortune publique.

Voilà l'état où se trouvoit la monarchie des troyens. Tel étoit à-peu-près celui de toutes les monarchies, qui avoient armé pour s'enlever mutuellement quelques branches de commerce. Aux moyens qu'elles employoient, on n'auroit pas deviné qu'elles vouloient s'enrichir.

Lorsque le gouvernement fait continuellement des emprunts, l'intérêt de l'argent est nécessairement fort haut : il l'est sur-tout dans un temps où le luxe, qui ne met point de bornes aux besoins, fait une nécessité aux plus riches d'emprunter.

Si ce sont les citoyens qui prêtent à l'état, les fonds sortent du commerce, pour faire subsister sans travail une multitude de rentiers, gens inutiles, dont le nombre croît continuellement.

Si ce sont des étrangers, les fonds sortent non-seulement du commerce, ils sortent encore de l'état qui se ruine insensiblement.

Alors les négociants qui trouvent difficilement à emprunter, ou qui ne trouvent qu'à gros intérêts, sont dans l'impuissance de former de grandes entreprises.

p149

Comment en formeroient-ils ? Leurs affaires sont presque toujours mêlées avec celle du gouvernement, auquel les compagnies exclusives ont prêté leur crédit ; et par conséquent la méfiance, qu'on a du gouvernement, bannit du commerce toute confiance. Il est donc bien difficile que le commerce fleurisse dans de pareilles monarchies.

On ne voyoit pas de pareils inconvénients chez les républiques marchandes. Au contraire, il y régnoit une grande confiance, parce que les négociants y jouissoient d'une liberté entière, et que le gouvernement, sans luxe et sans dettes, assuroient

leurs fortunes. Ils avoient, dans le commerce, un grand avantage sur les négociants des monarchies, parce qu' ils pouvoient emprunter à bas intérêt, et qu' ayant de l' économie, ils songeoient moins à faire tout-à-coup de gros profits, qu' à en faire fréquemment de petits. Tous les fonds restoient donc dans le commerce, et le faisoient fleurir.

Mais, de tous les peuples, les plus sages ou les plus heureux, c' étoient les républiques agricoles. Peu jalouses de faire le trafic par elles-mêmes, elles n' avoient pas imaginé de fermer leurs

p150

ports aux marchands étrangers, qui venoient enlever le surabondant de leurs productions, et elles subsistoient dans l' abondance.

Les choses se trouvoient dans cet état, lorsque de nouvelles branches de commerce causerent une grande révolution.

Les phéniciens, peuple marchand et républicain, découvrirent, à l' occident de l' Europe, un pays peuplé par une multitude de cités, qui leur parurent d' autant plus barbares, qu' ayant beaucoup d' or et beaucoup d' argent, elles n' y attachoient aucune valeur. Cette découverte qui leur fournit les moyens de faire un plus grand trafic, leur donna bientôt la prépondérance sur toutes les nations marchandes. Dans la monarchie troyenne, où les compagnies exclusives s' étoient saisies de tout le commerce connu, on avoit encore plus besoin de faire des découvertes. C' étoit l' unique ressource des marchands qui n' avoient point acheté de privileges. Réduits donc à chercher quelque nouvelle branche de commerce dans des contrées inconnues, ils pénétrèrent dans la mer Caspienne ; et de-là par l' Oxus, ils remonterent dans l' Inde, pays vaste, fertile, où les arts étoient

p151

cultivés, et où la main-d' oeuvre étoit à un prix d' autant plus bas, qu' une grande population y subsistoit dans l' abondance avec peu de besoins. Cette découverte introduisit, dans la monarchie, un nouveau genre de luxe. On admira la beauté des toiles qui se fabriquoient dans l' Inde, et la nouveauté leur donnant une valeur qui croissoit en quelque sorte en raison de l' éloignement, les marchands, qui

ouvrirent les premiers ce commerce, gagnèrent depuis cent cinquante, jusqu' à deux cents pour cent. Ce trafic parut donc très-lucratif : en effet, il l' étoit pour les marchands. Il l' auroit été pour l' état même, si on avoit gagné cent cinquante pour cent sur les marchandises qu' on portoit dans l' Inde ; parce que, dans cette supposition, il auroit fait fleurir les manufactures du royaume. Mais les indiens n' avoient pas besoin des choses qui se manufacturoient dans l' occident ; et l' or et l' argent étoient presque les seules marchandises qu' on pouvoit leur donner en échange des leurs. C' est donc au retour que les marchands faisoient un bénéfice de cent cinquante pour cent ; et par conséquent ils le faisoient sur l' état. On n' étoit pas dans l' usage de faire

p152

de pareilles distinctions. Les marchands s' enrichissoient en faisant un commerce onéreux pour l' état, et on disoit, l' état s' enrichit. Dès que ce commerce paroisoit se faire avec tant d' avantages par quelques marchands particuliers, il ne fut pas difficile de prouver au gouvernement qu' il se faisoit avec plus d' avantages encore par une compagnie exclusive. On lui prouva même que les particuliers qui le faisoient, ne le pouvoient pas faire, et quoiqu' on l' eût convaincu de leur impuissance, et que par conséquent il fût inutile de le leur défendre, il le leur défendit, et il accorda un privilege exclusif pour quinze ans, à une compagnie. Voilà donc plusieurs négociants exclus d' un commerce qu' ils avoient découverts à leurs risques et fortunes, et cependant la compagnie ne le fit pas. Les compagnies sont lentes dans leurs opérations : elles perdent bien du temps à délibérer et elles font bien des dépenses avant de commencer. Celle-ci ne commença point : elle empêcha seulement que le commerce ne se fît par d' autres. On créa une seconde compagnie, une troisieme, plusieurs successivement ; et le gouvernement qui se faisoit une habitude

p153

d' en créer, croyoit toujours qu' il lui étoit avantageux d' en créer encore. Il en fut si persuadé,

qu' il en créa enfin une à laquelle il donna les plus grands secours, jusqu' à lui avancer les fonds dont elle avoit besoin.

Celle-ci, malgré quelques succès qu' elle eut par intervalles, eut bientôt consommé la plus grande partie de ses fonds. Elle voyoit le moment où elle alloit perdre son crédit ; et parce qu' il lui importoit de cacher ses pertes, elle imagina de faire aux actionnaires des répartitions, comme si le commerce eût produit un bénéfice. Mais cet expédient frauduleux qui répara pour un moment son crédit, fit un plus grand vuide dans ses coffres. Bientôt elle fut réduite à emprunter à gros intérêts, et elle ne se maintint plus que par le secours qu' elle reçut du gouvernement.

Mais pourquoi le même commerce est-il tout à la fois lucratif et ruineux ? Il est lucratif, lorsque des particuliers le font, parce qu' alors il se fait avec économie. Il suffit à des négociants d' être en correspondance avec les négociants des pays où ils trafiquent. Tout au plus ils auront des facteurs par-tout où ils auront besoin d' avoir des entrepôts ; et ils

p154

évitent toutes les dépenses inutiles, parce qu' ils voient tout par eux-mêmes.

Il n' en est pas de même des compagnies. Il leur faut, dans la capitale, des administrateurs, des directeurs, des commis, des employés : il leur faut d' autres administrateurs, d' autres directeurs, d' autres commis, d' autres employés par-tout où elles forment des établissements. Il leur faut encore, outre les comptoirs et les magasins, des édifices élevés à la vanité des chefs qu' elles emploient. Forcées à tant de dépenses, combien ne perdent-elles pas en malversations, en négligences, en incapacité ? Elles payent toutes les fautes de ceux qu' elles gagnent pour les servir ; et il s' en fait d' autant plus, que les administrateurs qui se succèdent au gré de la brigue, et qui voyent chacun différemment ne permettent jamais de se faire un plan sage et suivi. Elles forment des entreprises mal combinées : elles les exécutent comme au hasard ; et dans une administration qui semble se compliquer d' elle-même, elles emploient des hommes intéressés à la compliquer encore. La régie de ces compagnies est donc vicieuse nécessairement.

Mais la compagnie de l' Inde avoit d' autres vices que ceux de sa constitution.

Elle voulut être militaire et conquérante. Elle se mêla dans les querelles des princes de l' Inde : elle eut des soldats, des forts : elle acquit des possessions ; et ses employés se crurent des souverains. Il est donc aisé de comprendre, comment sa régie absorboit au-delà des produits du commerce. Cependant cette compagnie s' obstinoit à vouloir conserver son privilege ; et elle se fendoit sur ce que ce commerce, selon elle, étoit impossible aux négociants particuliers. Mais elle parloit d' après les intérêts de ses employés qui seuls s' enrichissoient. En effet son expérience prouvoit qu' elle ne pouvoit plus elle-même faire ce commerce. Quel risque y avoit-il donc à le rendre libre ? Le pis aller est que tout le monde y eût renoncé. Mais on l' auroit fait, puisqu' on le faisoit avant elle.

Le commerce de l' Inde excita l' avidité des nations marchandes. La mer Rouge l' ouvroit aux phéniciens. Ils ne tarderent pas à le faire, et ils porterent dans l' Inde l' or et l' argent qu' ils tiroient de l' occident de l' Europe. Mais il sembloit que les compagnies exclusives dussent s' établir par-tout. Il s' en forma une à laquelle les phéniciens abandonnerent ce commerce.

Cette compagnie eut dans leur république, comme dans une monarchie, les vices inhérents à sa constitution.

Elle se soutint cependant mieux que celle des troyens, parce qu' elle se trouva dans des circonstances plus favorables.

Les phéniciens avoient conquis plusieurs isles, les seules où croissoient les épiceries ; et ils avoient cru se réserver la vente exclusive de ces productions, en donnant ces isles à une compagnie, intéressée à les fermer à tout négociant étranger. Ce sont ces productions qui soutenoient leur compagnie. Elle se seroit ruinée, comme toutes les autres, si, sans des possessions qui étoient uniques, elle eût été bornée à faire le commerce de l' Inde. Les phéniciens éclairés ne l' ignoroient pas. Ils ne comptoient point sur la durée d' une compagnie qui étoit tout à la fois militaire et marchande ; et ils jugeoient avec raison qu' il eût été plus avantageux à leur république de laisser une entiere liberté au commerce, et de partager même celui des épiceries avec les nations étrangères.

Cependant l' exemple d' une compagnie exclusive chez

les phéniciens étoit à Troie un grand argument pour protéger la compagnie de l' Inde. Comment, disoit-on, cette compagnie seroit-elle contraire à

p157

la liberté et au commerce, puisqu' il s' en établit de semblables chez les peuples libres et commerçants ? Mais si ceux qui faisoient cette objection prévoyoit la réponse, ils étoient de mauvaise foi ; et s' ils ne la prévoyoit pas, ils étoient bien ignorants. De pareils raisonnements néanmoins aveugloient le gouvernement, au point qu' il ne se lassoit pas de faire continuellement de nouveaux efforts pour soutenir cette compagnie.

Il étoit difficile que les égyptiens, situés si avantageusement pour trafiquer du couchant à l' orient, vissent sans jalousie les richesses que le commerce apportoit aux phéniciens. Ils tenterent donc de les partager, et ils s' ouvrirent les mêmes routes. Insensiblement les autres peuples de l' Asie, à l' exemple les uns des autres, s' adonnerent au trafic, et tous arriverent dans l' Inde par divers chemins. Les derniers comptoient sur les mêmes bénéfices que les premiers avoient faits. Ils ne prévoyoit pas que la concurrence de tant de nations marchandes feroit tout renchérir dans les marchés de l' Inde ; et que les choses qu' on y acheteroit à un plus haut prix, se revendroient à un plus bas, parce qu' elles deviendroient plus communes. Au contraire, au grand mouvement qui se faisoit dans le commerce,

p158

on se confirmoit tous les jours dans la maxime qu' un état n' est puissant qu' autant qu' il est riche, et qu' il n' est riche qu' autant qu' il fait le trafic. Ce n' est pas que je blâme le trafic. Je pense qu' il faut laisser faire à un peuple tout ce à quoi il se croit propre. Le gouvernement n' a rien à prescrire à cet égard. Il ne doit point encourager exclusivement le trafic, pas même l' agriculture. Toute sa protection se borne à observer ce qui se fait, à laisser faire, à lever les obstacles et à maintenir l' ordre. Que les campagnes ne soient point foulées, elles se peupleront avec une surabondance qui refluera dans les villes pour les remplir d' artisans, et dans les ports pour les remplir de matelots. Alors tout sera mis en valeur par une industrie qui se



portera à tout, et la nation sera véritablement puissante.

Mais faut-il, pour ne pas fouler les campagnes, ôter tous les impôts ? Non sans doute. Car ce sont les terres qui doivent payer les charges, puisqu'elles seules peuvent payer. Les artisans et les marchands, comme nous l'avons remarqué, quelque taxe qu'on mette sur eux, ne payent jamais, parce que s'ils travaillent, ils se font rembourser, et s'ils ne travaillent pas, ils mendient. En un

p159

mot, de quelque manière qu'on s'y prenne pour les faire contribuer, ce sont toujours les propriétaires qui payent pour les salariés, puisque ce sont les propriétaires qui payent les salaires : nous l'avons déjà dit. Il faut donc mettre des impôts sur les terres : il faut accorder à l'industrie toute liberté, et il ne faut laisser naître aucun des abus que nous avons observés dans les gouvernements. Tous ces abus s'étoient introduits plus ou moins parmi les nations de l'Asie ; et lorsqu'elles ôtoient toute liberté au commerce, et que par contre coup elles ruinoient l'agriculture, elles vouloient être commerçantes, et chacune vouloit l'être exclusivement. De-là des guerres fréquentes dans l'Inde, dans l'Asie, et des révolutions continuelles dans le commerce. Il tomboit successivement par-tout, et il ne se relevoit que foiblement chez les nations qui avoient eu plus de succès. Toutes contractoient des dettes, toutes multiplioient les impôts ; et pour soutenir le commerce, elles paroisoient à l'envi ruiner l'agriculture, sans laquelle cependant il n'y a point de commerce. Le désordre étoit par-tout le même, ou à peu près. On sentit enfin que les terres sont le plus grand fonds de richesses ; et pour

p160

encourager l'agriculture, on proposa chez les troyens, de permettre tout à la fois l'exportation et l'importation des bleds. Notre sol, disoit-on, naturellement fécond, sera pour nous, s'il est bien cultivé, une mine inépuisable. La concurrence des nations mettra le bled à son vrai prix. Les cultivateurs assurés de la vente de leurs grains, défricheront toutes les terres ; et à chaque année,

nous aurons un plus grand fonds de commerce.  
En égypte, l' exportation seule étoit permise :  
souvent même le gouvernement l' encourageoit par des  
récompenses. Riches par leur sol, les égyptiens  
l' étoient encore par leur commerce, et dominoient  
alors sur les mers. D' après cet exemple ; beaucoup  
de personnes, chez les troyens vouloient qu' on permît  
au moins l' exportation : d' autres s' y opposoient ; et  
le public qui ne savoit qu' en penser, étoit dans la  
crainte, soit qu' on la permît ; soit qu' on la  
défendît.

Parmi les raisonnements qu' on faisoit sur cette  
question, les meilleurs ne convainquoient pas, et les  
mauvais avoient l' avantage du nombre. Le gouvernement  
qui, comme le public, ne savoit que penser,  
obéissoit au cri qui paroissoit le plus fort,  
permettant et défendant, tour-à-tour

p161

l' exportation ; et parce que faute de principes il se  
conduisoit avec timidité, il n' accorderoit ordinairement  
qu' une liberté qu' il limitoit, et qu' il rendoit  
par-là sujette aux plus grands abus. En un mot, on  
eût dit, à sa conduite, qu' il vouloit causer la  
disette pour favoriser les monopoleurs.

Sur ces entrefaites, on apprit que les égyptiens  
venoient de défendre l' exportation ; et cette nouvelle  
parut faire triompher ceux qui la blâmoient à Troie.  
Nous avons prouvé qu' il est de l' intérêt de toutes les  
nations de donner la liberté d' exporter et d' importer :  
nous remarquerons ici que cette liberté doit procurer  
de plus grands avantages, ou du moins les procurer  
plus promptement, lorsqu' elle concourt avec toutes  
les causes qui peuvent contribuer aux progrès de  
l' agriculture.

Quoiqu' il y eût des abus en égypte, de vieux usages  
faisoient encore respecter l' agriculture. On avoit  
pour maxime que les impôts ne devoient être mis que  
sur le produit net des terres, et on évaluoit ce  
produit de la maniere la plus favorable aux  
cultivateurs. Un fermier savoit ce qu' il devoit  
payer. Assuré qu' on ne lui demanderoit jamais  
au-delà, il vivoit dans l' aisance. On lui laissoit  
toutes

p162

les avances nécessaires pour cultiver ses champs et

pour les améliorer ; et jamais l'impôt, sous quelque prétexte que ce fût, ne pouvoit être pris sur ces avances. Il avoit même pour s'enrichir, un moyen qui contribuoit aux progrès de l'agriculture. C'est que les baux se passoient pour vingt, vingt-cinq ou trente ans. Les fermiers riches pouvoient donc pendant les quatre ou cinq premières années d'un bail, mettre tous leurs profits en plantations, en défrichements, en augmentations de bestiaux. Ils pouvoient même encore employer à cet effet une partie de leur bien, et ils le faisoient communément, parce qu'ils étoient assurés de retirer, avec bénéfice, pendant quinze à vingt ans, les avances qu'ils avoient faites. En un mot, par la longueur de leurs baux, ils cultivoient une ferme avec le même intérêt, que si elle eût été à eux ; et les propriétaires y trouvoient eux-mêmes un grand avantage, parce qu'à chaque renouvellement de bail, ils augmentoient considérablement leurs revenus. Voilà les causes qui concouroient en égypte avec la liberté d'exporter, et on conçoit qu'il en devoit résulter de grands avantages.

à Troie, depuis long-temps, un grand

p163

nombre d'abus contribuoient à la dégradation de l'agriculture. Les baux étoient de neuf ans : la loi ne permettoit pas d'en faire des plus longs ; et quand elle l'auroit permis, l'agriculture en eût retiré peu d'avantages. Que pouvoit-on attendre des fermiers ? Ils ne gagnoient en général que de quoi subsister misérablement. Peu assurés de leurs avances, ils étoient souvent réduits pour payer les impositions, à vendre leurs bestiaux, ou même jusqu'à leurs charrues. Pauvres, ils affectoient de le paroître encore plus ; parce que les taxes, qui étoient personnelles et arbitraires, croissoient aussi-tôt qu'un laboureur laissoit appercevoir de l'aisance. Dans cet état des choses, les champs tomboient en friche : on ne cultivoit, qu'autant qu'on y étoit forcé par la nécessité ; et la plupart des fermes n'étoient point en valeur. On juge d'après cet exposé, que dans la monarchie troyenne, il falloit du temps pour se procurer tous les avantages qu'on doit attendre de la liberté du commerce des grains. On demandera sans doute, pourquoi les égyptiens, après avoir encouragé l'exportation, l'avoit défendue : c'est qu'ils n'avoient pas permis l'importation. Il y eut une cherté à la suite d'une mauvaise

récolte, et les étrangers n'apportèrent point de bleds, ou n'en apportèrent pas assez. Dans cette conjoncture, le gouvernement crut devoir prendre la précaution inutile de défendre l'exportation qui ne se faisoit pas, et qui ne pouvoit pas se faire.

Les troyens devoient donner au commerce des grains une liberté entière, et ils devoient encore faire concourir toutes les causes qui peuvent contribuer aux progrès de l'agriculture. Mais quand un état tombe en décadence, on ne songe ni à l'agriculture, ni aux causes qui la dégradent, ni aux moyens de la réparer. On a pour unique maxime, qu'il faut faire de l'argent ; et quand on en a fait, on croit avoir plus de puissance, parce qu'on peut lever de plus grandes armées. Mais en supposant que les grandes armées font la puissance, il faudra savoir comment le monarque a de l'argent, pour juger si sa puissance est bien assurée.

Sont-ce les cultivateurs qui le donnent ; et après l'avoir donné, vivent-ils dans l'aisance ? Je conçois que le souverain est riche ; et s'il sait faire un emploi de ses richesses, il sera puissant. Mais n'a-t-il de l'argent, que parce qu'il en emprunte ? Il n'en a donc pas. Il n'a que des dettes.

Pour les payer, il ruinera son peuple ; et avant de les avoir payées, il en aura déjà contracté de nouvelles.

Voilà cependant où en étoient les principales puissances de l'Asie. Par-tout on parloit de faire entrer l'argent dans l'état : on parloit d'empêcher qu'il ne sortît : on ne parloit, en un mot, que de la nécessité d'en avoir ; et les gouvernements qui ne se conduisoient que par des principes de finance, ne pouvoient pas songer aux moyens de faire fleurir l'agriculture.

Avec cette politique financière, les monarques se croyoient puissants, ou se flattoient de le devenir. Mais les siècles reculés où je les fais vivre, doivent leur faire pardonner cette erreur. Ils ne prévoyoient pas avec quelle facilité les empires les plus riches, sur-tout ceux de l'Asie, seroient renversés ; et ils pouvoient croire qu'il y auroit quelque jour des conquérants financiers. Ils se sont trompés.

## CHAPITRE 18

*atteintes portées au commerce : comment les spéculations des commerçants ont pour dernier terme la ruine même du commerce.*

lorsque le commerce jouit d' une liberté entière, on peut avoir un grand nombre de concurrents ; et alors les entreprises exposent à plus ou moins de risques, à proportion qu' elles sont plus ou moins grandes. Voyons quelles peuvent être en pareil cas les spéculations des commerçants. Il s' agit pour eux de s' assurer le plus grand bénéfice.

Un fermier, qui prend une terre à bail, en estime le produit d' après les récoltes, années communes, et d' après le prix courant des denrées dans les marchés. Voilà sa première spéculation. Elle est fondée sur une conjecture, plus ou moins vraisemblable : mais l' effet en est incertain. Il fera du bénéfice, s' il recueille autant de denrées qu' il a présumé, et s' il en trouve le prix sur lequel il a compté. Dans le cas contraire, il

fera des pertes. Que la grêle lui enlève une partie de ses moissons, il aura peu de productions à vendre ; et cependant il sera obligé de les livrer à bas prix, si ses voisins ont fait des récoltes abondantes.

Tel est le danger auquel il est exposé, lorsqu' il se conduit d' après les spéculations les plus communes. S' il imagine une nouvelle culture, et qu' il tente le premier d' en faire l' essai, ses spéculations seront encore plus incertaines. Car elles n' auront pour fondement que des analogies, dont il ne peut pas juger encore, et dont l' expérience peut seule assurer le succès.

Enfin, qu' il observe les productions qui sont à plus haut prix, parce qu' elles sont tout à la fois plus rares et plus recherchées, et qu' il les cultive par préférence, son entreprise sera encore bien hasardeuse. Ou son sol n' y sera pas propre, ou elles cesseront d' être recherchées avec le même empressement, ou elles deviendront abondantes, parce que d' autres cultivateurs auront fait les mêmes spéculations. Il faudroit, pour la solidité de ses entreprises, qu' il s' assurât de la nature de son sol, qu' il saisît

toujours à propos les goûts changeants de la multitude,

p168

et qu' il fit encore entrer en considération les tentatives que font les autres cultivateurs.

Dans l' impuissance de calculer toutes ces choses, les fermiers donnent souvent au hasard. Ils gagnent, ils perdent : mais tous contribuent aux progrès de l' agriculture, les uns par leurs fautes, les autres par leurs succès ; et à la fin il s' établit, dans chaque pays, une maniere de cultiver, qui souvent pourroit être perfectionnée à bien des égards, mais dont la bonté paroît en général confirmée par l' expérience. Alors le cultivateur se conforme à l' usage, et spécule tous les jours moins.

L' artisan fait aussi des spéculations. Elles portent sur le prix courant des matieres premieres, sur le salaire que la coutume lui arroe, sur le goût du public pour certains ouvrages, et sur le nombre de ceux qui travaillent concurremment dans le même genre. Les ouvrages les plus communs, qui sont à l' usage de tout le monde, sont ceux où il y a moins de risques à courir. Le prix de la matiere premiere en varie peu, parce qu' elle est toujours abondante. Le salaire, dû à l' ouvrier, est mieux connu, parce que ces sortes d' ouvrages sont continuellement dans le

p169

commerce : ils y sont en grande quantité, et ce n' est pas un goût passager qui les fait rechercher, c' est un besoin journalier. Enfin le nombre des artisans se proportionne naturellement aux besoins de la société, et, par conséquent, leur concurrence, qui est toujours à-peu-près la même, met peu de variation dans leurs salaires.

Les profits dans ce genre d' ouvrages, sont donc plus assurés : ils se renouvellent continuellement. Mais ils sont peu considérables. L' ouvrier, qu' ils font vivre au jour le jour, ne peut faire que de petites épargnes ; encore les prend-il souvent sur son nécessaire, et il ne sauroit changer sa condition que bien difficilement.

Ces sortes d' artisans ont peu de spéculations à faire : il leur suffit, pour subsister, de se conduire comme on se conduisoit avant eux. Mais ceux qui étudient les goûts des riches, ceux sur-tout qui veulent en faire

naître de nouveaux, les artisans des choses de luxe, en un mot, s' ils peuvent se promettre de plus grands profits, ont aussi plus de choses à considérer. Les matieres premieres, sur lesquelles ils travaillent, étant ordinairement plus rares, en sont à plus haut prix ;

p170

et elles renchérissent de plus en plus, à proportion que leurs ouvrages ont plus de vogue. Alors il faut qu' ils se bornent à de moindres profits : un trop haut prix pourroit dégoûter ceux qui les font travailler.

La mode, naturellement inconstante, ne leur assure rien ; et cependant c' est sur cette base qu' ils fondent toutes leurs spéculations. Les gros profits, s' ils en font, leur deviennent même contraires, parce qu' ils se voient bientôt une multitude de concurrents, que l' appas du gain invite à travailler dans le même genre. Alors il arrive souvent qu' on a peine à vivre d' un métier qui a enrichi ceux qui l' ont fait les premiers.

Mus au hasard, et victimes des caprices de la mode, ces artisans sont souvent exposés à se voir sans ressources. Ceux qui, pour être venus trop tard, ont beaucoup de concurrents, n' ont pas pu faire des épargnes ; et ceux qui ont travaillé dans des conjonctures plus favorables, n' y ont pas pensé. Ils ne prévoyoit pas qu' il viendroit un temps où leur industrie leur rapporteroit moins.

N' ayant pas assez d' avances pour attendre le moment de vendre avec avantage, à peine ont-ils fini un ouvrage,

p171

qu' ils sont réduits quelquefois à le livrer à vil prix. Souvent même ils se voient dans l' impuissance de travailler, parce qu' ils ne peuvent pas acheter les matieres premieres.

Alors un négociant, qui veut étendre son commerce, leur offre ses secours. Il consent à leur assurer un salaire, pourvu qu' ils consentent aussi à ne travailler que pour lui. Les artisans acceptent des conditions dont la nécessité leur fait une loi ; et ils viennent insensiblement, les uns après les autres, se mettre aux gages des négociants.

Il en est à-peu-près de même des fermiers : ils ont besoin, pour remplir leurs engagements, d' avoir vendu leurs productions dans des termes fixes. D' ailleurs ils ne sont pas communément assez riches pour bâtir des magasins où ils puissent les conserver, en attendant le moment de les vendre avantageusement. Ils se croient donc trop heureux de pouvoir livrer à des négociants celles dont ils ne trouvent pas le débit dans les marchés ; et cependant ces négociants ne les achètent que lorsqu' elles sont à bas prix, et qu' ils peuvent compter de les revendre avec bénéfice.

Tout paroît donc favoriser les négociants qui forment



de grandes entreprises.

p172

Maîtres de tous les effets commerçables, ils semblent avoir entre leurs mains toutes les richesses de l'état, pour s'enrichir eux-mêmes du travail des laboureurs et de l'industrie des artisans. Voilà pour eux un vaste champ de spéculations.

On voit que ces spéculations portent sur le besoin qu'a l'artisan d'être payé de son salaire, sur celui qu'a le cultivateur de vendre ses productions, et sur celui qu'aura le public des ouvrages de l'artisan et des productions du cultivateur.

Il est de l'intérêt du négociant d'acheter au plus bas prix et de vendre au plus haut. Il lui importe donc qu'il y ait, en tous genres, un grand nombre d'artisans, afin qu'ils se réduisent par la concurrence à de moindres salaires. Par la même raison, il lui importe encore que beaucoup de cultivateurs soient pressés de vendre. Enfin il lui importe d'avoir peu de concurrents dans les entreprises où il s'engage.

On conçoit qu'avec un privilège exclusif, il obtiendrait facilement tous ces avantages ; et qu'au contraire il en sera souvent frustré, si le commerce jouit d'une liberté entière. Alors les spéculations seront pour lui d'autant plus difficiles, que le succès de ses entreprises

p173

dépendra d'une multitude de circonstances, qu'on ne peut pas faire entrer dans un calcul, ou qu'il est même impossible de prévoir.

Quelque avantageusement qu'il ait traité avec les artisans et avec les cultivateurs, il peut être trompé dans son attente. Car si ce sont des denrées de première nécessité dont il a rempli ses magasins, une récolte abondante qui en fera baisser le prix, lui enlèvera tout le profit qu'il en espéroit. Peut-être même la vente ne le remboursera-t-elle pas des frais d'achats et de voiture.

D'ailleurs il n'a point de moyen pour s'assurer de la consommation qui doit s'en faire dans les lieux où il comptait vendre. Mille accidents peuvent la diminuer, comme l'augmenter ; et quand à cet égard il sauroit à quoi s'en tenir, comment jugera-t-il de la proportion où sont les choses qu'il achète, avec la

consommation qui s' en fera ? Connoît-il la quantité dont ses concurrens se sont pourvus ? Il pourroit donc arriver, contre son attente, qu' il en eût trop acheté, et qu' il se vît réduit à vendre à perte. Il n' y a point de spéculations qui puissent à cet égard le diriger sûrement. Il sera donc forcé de se conduire, dans ses entreprises, comme en tâtonnant, d' après l' expérience.

p174

Tels sont les dangers auxquels il est exposé, lorsqu' il fait le trafic des choses de premiere nécessité ; et ce sont pourtant celles dont le débit est le plus sûr.

Les choses de seconde nécessité, dont nous nous faisons autant de besoins, ne sont pas toutes également nécessaires. L' habitude peut en être récente, et quelquefois ce sont des goûts qui passent, et qui font place à d' autres. Il y a donc souvent un moment à saisir. Si elles sont trop communes, on s' en dégoûtera ; et si elles sont trop rares, le haut prix diminuera le nombre des consommateurs. Par quels calculs, dans cette sorte de commerce, sera-t-il donc possible de s' assurer des profits qu' on se promet ? Ces difficultés, qui se trouvent sur-tout dans les grandes entreprises de commerce, doivent peu inquiéter le gouvernement. Car ce n' est pas par un petit nombre d' entrepreneurs ; qui s' enrichissent exclusivement, que le commerce doit se faire. Il importe bien plutôt qu' il se fasse par un grand nombre qui se contentent de vivre dans l' aisance, et qui font subsister dans la même aisance une multitude d' artisans et de cultivateurs.

Or, quand le commerce jouit d' une liberté entiere, il se fait naturellement par un grand nombre d' entrepreneurs, qui en partagent entre eux toutes les

p175

branches et tous les bénéfices. Alors il est difficile et presque impossible qu' un négociant acquiere des richesses fort disproportionnées à celles de ses concurrens. Il faudroit qu' il s' engageât dans des entreprises, dont les spéculations seroient accompagnées de trop d' incertitude : il n' oseroit s' y hasarder.

Voilà le principal avantage de la liberté du commerce. Elle multiplie les commerçans : elle rend la

concurrence aussi grande qu' elle peut l' être : elle répartit les richesses avec moins d' inégalité, et elle réduit chaque chose à son vrai prix.

Mais s' il importe à l' état qu' il y ait un grand nombre d' entrepreneurs, il importe aux entrepreneurs d' être en petit nombre. Toutes les difficultés s' applanissent devant une compagnie exclusive, parce que ses entreprises, quelles qu' elles soient, demandent peu de spéculations. Comme elle a seule le droit d' acheter de la première main et de revendre, elle règle à volonté le salaire de l' artisan et celui du cultivateur ; et parce qu' avec le plus petit trafic elle est assurée de faire le plus grand bénéfice, elle brûlera une partie des marchandises qu' elle a dans ses magasins, si elle craint, en les rendant communes, d' en faire baisser le prix. Tel est donc le motif secret qui fait briguer des privilèges exclusifs ; c' est

p176

qu' on veut des profits grands et assurés : on les veut toujours plus grands, et on les veut toujours avec moins de risques. C' est ainsi que les spéculations des commerçants ont, pour dernier terme, la ruine même du commerce.

Ce motif se retrouve dans la finance, dont les spéculations, aussi simples que faciles, semblent ne rien donner au hasard, et ruinent le commerce dans son principe, parce qu' elles ruinent l' agriculture. Si elle se charge de percevoir les impôts, elle sait que, pour un million qu' elle verse dans les coffres du roi, elle en leverra deux. Si l' état lui demande de l' argent, elle lui prête à dix pour cent, et elle emprunte à cinq. Si elle fait la banque pour le roi, son bénéfice sera d' autant plus assuré, qu' elle se rendra maîtresse de toutes les opérations du gouvernement. Tout dépendra d' elle, parce qu' on ne peut rien faire sans argent, et que c' est elle seule qui peut en faire trouver par-tout où on en a besoin. Qu' on réfléchisse sur les compagnies de négociants et de financiers, et on reconnoîtra qu' elles doivent insensiblement s' approprier tout l' argent qui circule. Si elles le versent continuellement, il ne cesse jamais de leur revenir. à chaque fois elles s' en approprient une nouvelle partie. On leur doit, on leur

p177

doit encore plus : leurs créances s'accumulent, et il arrive enfin que l'état a contracté avec elles des dettes qu'il ne peut pas payer. Voilà, dans le fond, à quoi se réduisent les spéculations de finance, et voilà aussi ce qu'elles doivent produire.

Les spéculations de politique offriraient de grandes difficultés, s'il falloit étudier toutes les parties du gouvernement, et les diriger au bien général. Mais, dans un siècle où l'on croit tout faire avec de l'argent, elles deviennent faciles, parce qu'elles ne s'occupent que de ressources momentanées qui préparent la ruine de l'état : c'est ce que nous avons démontré. La ruine de tout. Voilà donc, dans les siècles où les abus se sont multipliés, le dernier terme des spéculations de commerce, de finance et de politique.

## CHAPITRE 19

*conclusion des deux premières parties.*

nous avons vu comment les richesses, lorsque le commerce jouit d'une liberté entière et permanente, se répandent par-tout. Elles se versent continuellement d'une province dans une autre.

L'agriculture est florissante : on cultive

p178

les arts jusques dans les hameaux : chaque citoyen trouve l'aisance dans un travail à son choix : tout est mis en valeur ; et on ne voit point de ces fortunes disproportionnées qui amènent le luxe et la misère.

Tout change à mesure que différentes causes portent atteinte à la liberté du commerce. Nous avons parcouru ces causes, ce sont les guerres, les péages, les douanes, les maîtrises, les privilèges exclusifs, les impôts sur les consommations, les variations des monnoies, l'exploitation des mines, les emprunts de toutes espèces de la part du gouvernement, la police des grains, le luxe d'une grande capitale, la jalousie des nations, enfin l'esprit de finance qui influe dans toutes les parties de l'administration. Alors le désordre est au comble. La misère croît avec le luxe : les villes se remplissent de mendiants : les campagnes se dépeuplent ; et l'état qui a contracté des dettes immenses, semble n'avoir encore des ressources que pour achever sa ruine.

On a pu voir dans la première partie de cet ouvrage,

que la science économique, difficile parce qu' elle est naturellement compliquée, devient facile lorsqu' on la simplifie, c' est-à-dire, lorsqu' on

p179

la réduit à des notions élémentaires, qui, étant déterminées avec précision, paroissent des vérités triviales. Alors cette science se développe d' elle-même. Les propositions naissent les unes des autres, comme autant de conséquences ou de propositions successivement identiques ; et l' état de la question en montre la solution si sensiblement, qu' on la trouve en quelque sorte, sans avoir besoin de raisonner.

Dans la seconde partie, j' ai réduit le raisonnement à une simple narration. J' y démontre les avantages d' une liberté entière et permanente : je fais connoître les causes qui peuvent y porter atteinte : j' en fais sentir les suites ; je ne cache pas les fautes des gouvernements, et je confirme les principes que j' ai établis dans la première partie.

Je n' ai cependant relevé que les principaux abus. Il étoit d' autant plus inutile de m' appesantir sur d' autres, qu' il y a un moyen de les détruire tous, c' est d' accorder au commerce une liberté pleine, entière et permanente. Je crois l' avoir prouvé.

J' ai voulu sur-tout répandre la lumière sur une science qui paroît ignorée au moins dans la pratique. Si j' y ai réussi, il ne restera plus qu' à savoir si les nations sont capables de se conduire d' après la lumière. Ce doute, s' il venoit d' un homme

p180

qui eût plus de talents et plus de célébrité, pourroit peut-être leur ouvrir les yeux ; mais, pour moi, je sens bien que je ne ferai voir que ceux qui voient. Les nations sont comme les enfants. Elles ne font en général que ce qu' elles voient faire ; et ce qu' elles ont fait, elles le font long-temps, quelquefois toujours.

Ce n' est pas la raison qui les fait changer, c' est le caprice ou l' autorité.

Le caprice ne corrige rien : il substitue des abus à des abus, et les désordres vont toujours en croissant.

L' autorité pourroit corriger ; mais d' ordinaire elle pallie plutôt qu' elle ne corrige. Encore est-ce

beaucoup pour elle de pallier. Elle a ses passions,  
ses préjugés, sa routine, et il semble que  
l'expérience ne lui apprenne rien. Combien de fautes  
ont été faites ! Combien de fois elles ont été  
répétées ! Et on les répète encore !  
Cependant l'Europe s'éclaire. Il y a un  
gouvernement qui voit les abus, qui songe aux moyens  
d'y remédier ; et ce seroit plaire au monarque de  
montrer la vérité. Voilà donc le moment où tout bon  
citoyen doit la chercher. Il suffiroit de la trouver.  
Ce n'est plus le temps où il falloit du courage pour  
l'oser dire, et nous vivons sous un regne où la  
découverte n'en seroit pas perdue.

# Livros Grátis

( <http://www.livrosgratis.com.br> )

Milhares de Livros para Download:

[Baixar livros de Administração](#)

[Baixar livros de Agronomia](#)

[Baixar livros de Arquitetura](#)

[Baixar livros de Artes](#)

[Baixar livros de Astronomia](#)

[Baixar livros de Biologia Geral](#)

[Baixar livros de Ciência da Computação](#)

[Baixar livros de Ciência da Informação](#)

[Baixar livros de Ciência Política](#)

[Baixar livros de Ciências da Saúde](#)

[Baixar livros de Comunicação](#)

[Baixar livros do Conselho Nacional de Educação - CNE](#)

[Baixar livros de Defesa civil](#)

[Baixar livros de Direito](#)

[Baixar livros de Direitos humanos](#)

[Baixar livros de Economia](#)

[Baixar livros de Economia Doméstica](#)

[Baixar livros de Educação](#)

[Baixar livros de Educação - Trânsito](#)

[Baixar livros de Educação Física](#)

[Baixar livros de Engenharia Aeroespacial](#)

[Baixar livros de Farmácia](#)

[Baixar livros de Filosofia](#)

[Baixar livros de Física](#)

[Baixar livros de Geociências](#)

[Baixar livros de Geografia](#)

[Baixar livros de História](#)

[Baixar livros de Línguas](#)

[Baixar livros de Literatura](#)  
[Baixar livros de Literatura de Cordel](#)  
[Baixar livros de Literatura Infantil](#)  
[Baixar livros de Matemática](#)  
[Baixar livros de Medicina](#)  
[Baixar livros de Medicina Veterinária](#)  
[Baixar livros de Meio Ambiente](#)  
[Baixar livros de Meteorologia](#)  
[Baixar Monografias e TCC](#)  
[Baixar livros Multidisciplinar](#)  
[Baixar livros de Música](#)  
[Baixar livros de Psicologia](#)  
[Baixar livros de Química](#)  
[Baixar livros de Saúde Coletiva](#)  
[Baixar livros de Serviço Social](#)  
[Baixar livros de Sociologia](#)  
[Baixar livros de Teologia](#)  
[Baixar livros de Trabalho](#)  
[Baixar livros de Turismo](#)